



**INNOVER  
POUR LA  
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR  
CS 61595  
75730 PARIS CEDEX 15

T 01 53 15 70 00

W [WWW.CPR-AM.COM](http://WWW.CPR-AM.COM)

# CPR EUROPE ESG

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE  
FCP de droit français

---

**RAPPORT ANNUEL  
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021**

---

## Sommaire

|   | Pages     |
|---|-----------|
| <b>Caractéristiques de l'OPC</b>                            | <b>3</b>  |
| <b>Compte rendu d'activité</b>                              | <b>8</b>  |
| <b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>               | <b>29</b> |
| <b>Informations spécifiques</b>                             | <b>35</b> |
| <b>Informations réglementaires</b>                          | <b>1</b>  |
| <b>Certification du Commissaire aux comptes</b>             | <b>5</b>  |
| <b>Comptes annuels</b>                                      | <b>10</b> |
| Bilan Actif   | 11        |
| Bilan Passif  | 12        |
| Hors-Bilan  | 13        |
| Compte de Résultat  | 14        |
| <b>Annexes aux comptes annuels</b>                          | <b>15</b> |
| Règles et méthodes comptables                               | 16        |
| Evolution de l'Actif net                                    | 20        |
| Compléments d'information                                   | 21        |
| Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices  | 32        |
| Inventaire  | 34        |
| Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon | 41        |

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### CPR Europe ESG - G

Code ISIN : (C/D) FR0011271659

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Europe ESG - G, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à surperformer sur le long terme l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis), tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'indicateur de référence est disponible sur le site : msci.com.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Par ailleurs, sont exclus les émetteurs qui réalisent plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres. Elle permet de retenir une centaine de valeurs au sein d'un univers de départ élargi par rapport à la composition de son indice de référence. Les pays prépondérants sont ceux de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, la Norvège et la Suisse.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en actions de pays de l'Union Européenne et du Royaume-Uni.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

CPR Europe ESG - G est libellée en EUR.

CPR Europe ESG - G a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Europe ESG - G capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

#### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible ← → rendement potentiellement plus élevé

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions européennes.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

## Compte rendu d'activité

Octobre 2020

Le rebond des indices actions entamé lors de derniers jours de septembre s'est prolongé jusqu'au milieu de la période sous revue, entretenu par les innombrables « stop & go » entre républicains et démocrates sur les discussions autour de la dernière patte du plan de relance. Les espoirs de voir des négociations aboutir avant le scrutin du 3 novembre ont poussé le marché vers les actifs risqués. L'avance de Joe Biden dans les sondages, et la probabilité faible de voir le candidat sortant contester le résultat de l'élection, ont eu un effet similaire. Vu avec circonspection par les marchés il y a quelques semaines encore du fait de ses volets réglementaire et fiscaux, le scénario d'une « vague bleue » semble maintenant accueilli comme la promesse d'une relance budgétaire plus importante que celle proposée par le camp républicain. Et donc, une bonne chose. Tout cela a permis d'éclipser les signes d'essoufflement de la reprise, tant aux US sur le marché de l'emploi, qu'en Europe avec les chiffres décevants envoyés par la sphère industrielle en août. Le 12 octobre, le MSCI World avait quasiment retrouvé les points hauts historiques sur lesquels il était avant la crise sanitaire. La forte résurgence des infections au covid-19 et l'introduction de nouvelles mesures de restrictions sanitaires en Europe ont ensuite sifflé la fin de la récréation, mesures rapidement suivies par de nouvelles périodes de confinement, en France et en Allemagne notamment. Si la saison des publications T3 s'est globalement bien passée, elle n'a que très partiellement compensé le mouvement de désaffection pour les actifs risqués qui s'est amorcé à partir de la mi-octobre. Le MSCI AC a perdu 2,4%. Les dégagements ont été plus nets en Europe (Stoxx600 -5,1%) qu'aux US (S&P500 -2,7%) où la rotation en faveur des cycliques a amorti la baisse. Totalement épargnée par la seconde vague de contamination, l'Asie (MSCI China +3,3%) a permis aux indices émergents de rester dans le vert (MSCI EM +2,1%) en dépit des dégagements « risk off » dont ont été victimes les composantes LatAm (-1,1%) et EMEA (-6%). En Europe, un certain nombre d'indicateurs sont venus confirmer le ralentissement de la reprise suggéré par les indices PMI publiés en début de mois. En avouant que la reprise économique perdait de l'élan à un rythme plus rapide qu'anticipé, Christine Lagarde n'a pas fait passer un message différent. Elle a d'ailleurs laissé peu de doutes sur le fait qu'un recalibrage de la politique monétaire aurait lieu en décembre prochain. La perspective d'un nouveau coup de pouce monétaire, assez largement anticipée, n'a eu qu'un effet très limité sur les indices européens. En reculant de plus de 5%, le Stoxx600 affiche en octobre sa pire performance depuis mars dernier. Les indices aux biais cycliques marqués ont souffert encore davantage. Le DAX a décroché de 9%, également pénalisé par la sanction subie par SAP (-31,1%) après avoir revu en baisse ses objectifs. Les technologiques européennes ont d'ailleurs très largement sousperformé l'indice large en octobre pour cette raison. Principales victimes du reconfinement, les segments consommation (distribution, biens et services aux consommateurs, alimentaire & alcool) ont perdu entre 5% et 6,6%. Santé (-7,4%) et assureurs (-7%) ont également fait encore moins bien. Les incertitudes autour de l'élection US et son impact sur le prix des médicaments a pesé sur la première. Les seconds ont souffert d'arbitrages au profit des bancaires, dont les publications T3 ont confirmé le repli des provisions et fait passer des messages rassurants sur les dividendes. A l'autre extrémité du spectre, les acteurs des paris en ligne, pour qui le confinement ne posera pas de problème, sont la principale raison de la nette surperformance du transport et des loisirs. Sur le front du Brexit, en dépit du lancement d'une procédure de sanction par Bruxelles à l'encontre de Londres et des menaces d'arrêt des négociations régulièrement renouvelées par Boris Johnson, la livre a confirmé le mieux entamé à la mi-septembre, et le FTSE a suivi ses pairs européens. Le scénario du mois n'a pas été différent aux US, où le retour de la menace sanitaire et la perspective du report après les élections de la dernière patte du plan de relance ont fait baisser les indices. Incitant à nouveau à plus de soutien budgétaire, Jerome Powell a de nouveau mis en avant ses craintes sur le rythme de la reprise. Les publications mitigées des grands noms de la Technologie ont enfoncé le clou en fin de période, faisant passer le VIX de 26% à 38%. Néanmoins, la sanction a été moins sévère qu'en Europe, les cycliques profitant plus largement de la rotation sectorielle. De ce côté de l'Atlantique, les chiffres macroéconomiques ont paru mieux orientés qu'en Europe. L'estimation du PIB T3 a surpris à la hausse (+33,1% glissement annuel vs 32e), en raison de la moins mauvaise tenue de la consommation. Même constat pour le moral des ménages et les ventes au détail. Les indices européens sont restés prisonniers du canal de fluctuation horizontal dans lequel ils évoluaient depuis le début du mois de juin sur la première quinzaine du mois, évoluant au grès des bonnes et des moins bonnes nouvelles sur le front des négociations entre démocrates et républicains aux Etats-Unis, des statistiques macro-économiques et des nouvelles à propos des traitements anti-COVID en développement plus ou moins favorables.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Ils ont décroché sur la seconde moitié du mois, victimes du renforcement des mesures sanitaires adoptées un peu partout en Europe au fur et à mesure où l'ampleur de la seconde vague de la pandémie s'est confirmée. Contrairement à ce qu'il s'était passé en mars et en septembre, ce ne sont pas les pays ayant le mieux géré la première vague qui s'en sont le moins mal sortis. Le DAX a abandonné 9,4%, sensiblement plus que ses pairs européens. L'autre mauvaise surprise a été les 5,9% perdus par le SMI suisse pénalisé, une fois n'est pas coutume, par ses pharmaceutiques. Même constat avec le trio scandinave (Finlande, Suède, Norvège) qui a également sous-performé. Le CAC a mieux résisté (-4,4%) grâce à ses défensives. Le FTSE a bien résisté (-4,7% en monnaie locale) à la remontée marginale du sterling. En termes sectoriels, un certain nombre de cycliques se sont distinguées : de façon contre-intuitive pour les transports & loisirs (+2%) grâce à ses vecteurs de jeux et à Ryanair. Idem pour les banques (+0,7%) pour lesquelles le M&A et les publications trimestrielles ont pesé plus lourd que la baisse des taux longs "cores". Phénomène inverse pour les assureurs (-7%) qui ont perdu autant de terrain que les pétrolières (-6,7%) emportées par la baisse du cours du brut, la santé (-7,4%) et la distribution généraliste (-6,6%). C'est la technologie (-11%) qui a le plus souffert (SAP, Cap Gemini, Atos, Sopra). Au niveau du fonds, pour le mois d'octobre, l'effet sectoriel est neutre, avec une bonne contribution des secteurs des Services de Communication et des Industrielles mais négative dans les Technologies de l'Information et la Santé. L'effet pays est aussi neutre, avec une bonne contribution de la Suisse et de l'Italie mais négatif pour la Norvège. Nous observons un effet neutre de notre facteur Blend, avec une contribution de 0.03%, mais un effet négatif de notre facteur Défensif affichant une contribution de -0.20%. L'effet sélection est négatif à hauteur de -0.16%; le facteur Value fait perdre -0.10%, mais le facteur Momentum de bénéfiques fait gagner 0.05%. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif, sans titre se distinguant particulièrement. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et sous-pondérés sur le facteur Volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Bayer (sous-pondéré, -12.9%), Novartis (sous-pondéré, -10.1%), Logitech (surpondéré, 9%), Orange (surpondéré, 10.9%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: SAP (surpondéré, -31.6%), Hsbc Holdings (sous-pondéré, 7.9%), Austevoll Seafood (surpondéré, -17.4%), Orsted (sous-pondéré, 9.1%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Worldline SA, Flutter Entertainment et ASML. et vendu SAP AG, SalMar et Deutsche Telekom. Celles-ci, entre autres, ont conduit à une diminution du poids du facteur Momentum de bénéfiques et à une augmentation du facteur Qualité.

## Novembre 2020

Un mois historique après la sanction subie par les indices fin octobre avec l'introduction de nouvelles mesures de restrictions sanitaires et/ou de confinement. De bonnes publications dans la sphère industrielle européenne, revenue en octobre sur des niveaux inédits depuis juillet 2018 et l'anticipation d'une « vague bleue » à l'occasion du scrutin présidentiel US, gage d'un plan de relance massif, ont très tôt mis le marché sur de bons rails. Mais l'accélération haussière est venue quelques jours plus tard, avec l'annonce de résultats très encourageants du candidat-vaccin du couple Pfizer/BioNtech. L'ampleur du test et une efficacité de 95% ont pris le marché par surprise et relancé les espoirs autour d'un vaccin disponible avant la fin de l'année. L'efficacité, tout aussi élevée (94%), du vaccin de Moderna Therapeutics, annoncée une semaine plus tard, a enfoncé le clou. Le lancement de la transition à la Maison Blanche au terme d'une dizaine de jours compliqués a également contribué. Convaincu que le problème « covid-19 » ne serait bientôt qu'un lointain souvenir, le marché a sensiblement renforcé son exposition aux actifs risqués. Le MSCI s'est envolé de 12,8%, une performance mensuelle inégalée dans l'histoire. La vigueur du rebond a été plus nette en Europe, jusque-là très en retard par rapport aux marchés développés et émergents, permettant au Stoxx600 (+13,9%) de sortir du canal horizontal dans lequel il était enfermé depuis la fin mai. Déjà dans le vert depuis le début de l'année à fin octobre, le S&P500 (+10,9%) a suivi à courte distance, plombé par la sous-performance des GAFAMs. L'impact du retour de l'appétit pour le risque a été plus hétérogène sur les indices émergents. Peu concernée par la seconde vague de contamination, l'effet « vaccin » a logiquement moins bénéficié à la composante Asie (+7,5%) du MSCI EM (+9,3%) qu'aux composantes LatAm (+21,9%) ou EMEA (+15,6%). Le Kospi coréen n'en est pas revenu sur ses plus hauts historiques. Tokyo, sur des niveaux inédits depuis janvier 1984. La volatilité s'est dégonflée, des deux côtés de l'Atlantique (VIX -46% ; V2X -35%). Les indices européens ont logiquement profité à plein des annonces de Pfizer et Moderna, aidés par les messages clairs de la BCE sur le très probable recalibrage de sa politique monétaire en décembre. La confirmation du redémarrage de l'économie chinoise est également allée dans le bon sens, éclipsant les contretemps dans la mise en œuvre du plan « NextGen ». L'effet « rattrapage » explique l'essentiel de la hausse et de la hiérarchie des performances tant géographiques que sectorielles. L'ibex ibère (+25,3%) et l'ASE hellène (+29,4%), les deux grands gagnants en zone euro, affichent encore des replis respectifs de 13,1% et de 17,3% depuis le début de l'année.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Le constat vaut également au niveau sectoriel, bancaires et pétrolières affichant encore des reculs proche de 25%, et ce, malgré des rebonds supérieurs à 30% au cours de la période sous revue. Assureurs (+24,9%) et valeurs du transport (+18,5%) en ont également profité.

Les défensives de la santé (+6,2%), de la consommation non-discrétionnaire (HCP +3,1%, alimentation +8,6%) n'ont pas réussi à suivre le rythme.

Hors zone euro, les conversations se sont intensifiées entre Londres et Bruxelles pour trouver un accord d'ici la fin de l'année. Les deux parties semblent d'accord sur 95% des sujets, sauf que les derniers 5%, à l'origine du blocage, sont les mêmes depuis 4 ans. Il n'y pas eu de « vague bleue » aux Etats-Unis comme les investisseurs l'avaient anticipé même si la victoire de Joe Biden a été aussi nette que celle de Donald Trump quatre ans auparavant. Pour autant il a fallu une bonne dizaine de jours pour que ce dernier se résolve à lancer la transition. Les bonnes nouvelles sur le front des traitements anti-covid ont, de toute façon, vite mis Dow et S&P500 dans de bonnes dispositions. Exception faite du marché de l'emploi, dont l'essoufflement s'est confirmé, les indicateurs d'activité ont plutôt joué favorablement, tout comme les messages en provenance de la Fed ou les premières nominations au sein de l'équipe Biden (Janet Yelle au Trésor). Dans les derniers jours, le Dow s'est même offert le luxe de franchir la barre symbolique de 30.000 points pour la première fois de son histoire. Là-bas, les arbitrages ont profité à la thématique « value/cycliques », au détriment des secteurs étiquetés « Covid » ou « défensif/croissance ». Comme en Europe, pétrolières (+28%) et financières (+16,9%) ont été les principaux moteurs de la hausse. Industrielles (+16%) et matériaux de base (+12,5%) ont suivi. Secteurs défensifs et les secteurs « Covid » n'ont pas réussi à suivre. Les GAFAMs non plus. Au niveau du fonds, pour la période sous revue, nous notons un effet sectoriel positif, avec une bonne contribution des Industrielles et des Services de Communication mais négative de la Consommation durable et de la Santé. L'effet pays est aussi positif, notamment avec une bonne contribution de la Suisse mais négatif de l'Espagne et de la Belgique. Pour les multifacteurs, nous observons un effet positif de notre multifacteur Blend, avec une contribution autour de 0.30%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre multifacteur Défensif affichant une contribution de -0.48%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.23%; le facteur Value contribue à hauteur de 0.15%. L'effet taille de capitalisation a aussi été positif tout comme l'effet lié à l'exclusion ESG. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur Volatilité, ce qui a coûté lors du rebond des valeurs "risquées". Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Bnp Paribas (surpondéré, 38%), Repsol (surpondéré, 42.1%), Unibail-rodamco (surpondéré, 73.8%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés : Airbus (sous pondéré, 39.1%) , Unilever (surpondéré, 1.8%) , Givaudan (surpondéré, -3.1%) GD. En terme de transactions, après les nouvelles sur les vaccins en début de mois, nous avons tourné le portefeuille pour lui donner une exposition aux valeurs Value. En conséquence, pour les principales opérations réalisées sur la période, nous avons acheté Telefonica SA et Societe Generale et vendu L'oreal, Air Liquide et Unilever. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Momentum de prix et à une augmentation du facteur Value.

## Décembre 2020

Après le rebond spectaculaire du mois de novembre (+13.73%), le Stoxx 600 enregistre une performance plus modeste au mois de décembre (+2.48%), profitant du lancement des campagnes de vaccinations contre le Coronavirus dans un certain nombre de pays, de la signature par Donald Trump d'un plan de relance de 2.300Mds\$ (1.880Mds€) et de l'annonce d'un accord entre l'UK et l'UE dévoilé au moment de Noël concernant le Brexit. La procédure de signature de l'accord commercial à Bruxelles a été lancée le 28 décembre. Parmi les éléments qui ont pesé sur les marchés actions, on notera principalement la découverte d'une nouvelle souche du Covid-19 au UK, beaucoup plus contagieuse, qui a entraîné la suspension des liaisons aériennes vers le pays et la propagation continue de l'épidémie impliquant ainsi des mesures de confinement plus strictes dans un certain nombre de pays d'Europe. Sur le front économique, les estimations du PMI du mois de décembre montrent un net rebond de l'activité. Le PMI manufacturier est ressorti à 55.5 (vs consensus à 53.0) et celui des services est ressorti à 47.3 (vs consensus 42.0). En outre, la BCE a prolongé son programme de PEPP jusqu'à mars 2022 au moins et a relevé le montant de 500Mds€ supplémentaires portant le total à 1,850Mds€ tout en laissant inchangés ses taux directeurs. La BCE prévoit une contraction du PIB au T4 de -2.2%, de -7.3% (vs -8.0%) pour 2020, une reprise de +3.9% (vs +5.0%) pour 2021, de +4.2% vs (+3.2%) pour 2022 et de +2.1% pour 2023. Brexit – Les négociations commerciales entre Londres et Bruxelles ont évolué en dents de scie cette année, mais un accord a fini par être trouvé une semaine avant la fin de la période de transition. Si ce résultat est toujours mieux que rien, il représente tout de même un scénario défavorable, qui sera marqué par des frictions et un alourdissement de la charge administrative.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

D'autre part, cet accord de dernière minute signifie que les entreprises et les douanes auront très peu de temps pour s'ajuster aux nouvelles règles, avec donc davantage de perturbations à prévoir.

D'autre part, certaines parties n'ont pas été couvertes, comme par exemple les services. Aux Etats-Unis, les chiffres économiques décrivent une dynamique conjoncturelle moins favorable en cette fin d'année.

Selon le département du Travail, 245.000 emplois nets ont été créés en novembre alors que les économistes s'attendaient à la création de 440.000 postes nets. L'indice du moral des ménages Michigan est en baisse à 80.7 en décembre contre 81.4 précédemment. L'indice " Empire State " ressort à 4.9 en décembre contre un consensus de 6.3. La FED a promis de continuer à injecter des liquidités dans l'économie et sur les marchés financiers pour combattre le risque de récession, même si ses dirigeants sont un peu plus optimistes pour l'an prochain grâce au déploiement du premier vaccin autorisé contre le coronavirus. 16 secteurs sur 20 ont affiché une performance positive sur le mois. Très bonne performance des secteurs cycliques (Matières premières(+10.8%), Voyages et loisirs (+6.5%), Consommation discrétionnaire(+5.8%) dans l'optique de la reprise grâce aux vaccins et sous-performance des secteurs défensifs (telecoms (-3%), Santé (0%)). Meilleure performance de l'indice pour Thyssenkrupp (+45%) qui profite des rumeurs d'offre de rachat de FL Smidth qui serait intéressé par ses activités d'ingénierie dans les cimenteries et les mines à ciel ouvert ainsi que de la forte hausse du prix du minerai de fer qui progresse de près de 14% sur le mois de décembre. Au niveau du fonds, nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Financières et Services de Communication mais négative de la Consommation durable et des Matériaux. L'effet pays est neutre, avec une bonne contribution de l'Irlande et Allemagne mais négatif en Espagne et France. Nous observons également un effet positif de notre facteur Blend, avec une contribution autour de 0.19%, ainsi qu'un effet neutre du facteur Défensif affichant une contribution de 0%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection très négatif qui a contribué à hauteur de -0.29% ainsi que le facteur Value avec -0.15%. L'effet taille de capitalisation a été positif ainsi que l'effet lié à l'exclusion ESG. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Qualité et souspondérés sur le facteur Momentum de prix. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Tikkurila (surpondéré, 75.2%), Peugeot (surpondéré, 11.1%), Omv (surpondéré, 12.9%), AerCap Holdings (surpondéré, 19.8%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Telefonica (surpondéré, -7.9%), Adyen (sous-pondéré, 19.4%), BHP Group (sous-pondéré, 10.2%), Sanofi-Aventis (surpondéré, -6.4%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Barclays Plc, Lloyds Tsb Group et Nordex, et vendu Hsbc Holdings, Atlas Copco et Banco De Sabadell. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatilité et à une augmentation du facteur Dividende.

## Janvier 2021

A l'entrée du millésime 2021, le marché a continué de jouer le scénario mis en place en novembre : celui d'une reprise en « V » rendue crédible par la rapide mise à disposition de vaccins et le déploiement de plans massifs de vaccination un peu partout dans le monde. Un certain nombre de statistiques sont rapidement venues lui donner corps comme les commandes à l'industrie allemande de novembre (+2,5% vs -0,5%) ou les indices PMI de décembre, montrant une activité manufacturière européenne revenue sur ses niveaux de mai 2018. La frénésie acheteuse de la fin 2020 s'est donc poursuivie sur les premiers jours du mois. Les premiers échos favorables sur les élections sénatoriales partielles en Géorgie, ouvrant la voie à un contrôle démocrate des deux Chambres, ont également incité le marché à anticiper les annonces du plan de relance de Joe Biden. La hausse s'est d'abord calmée sur les deux semaines suivantes puis le soufflé est retombé sur les dix derniers jours du mois avec la détérioration rapide de la situation sanitaire en Europe. Le prolongement du confinement en Allemagne et l'instauration d'un troisième "round" au Royaume-Uni ont fait passer le message que le rebond de l'activité en 2021 pourrait avoir de retard à l'allumage. La lenteur dans le déploiement de certains plans de vaccination, en France notamment, et les tensions parfois vives avec certains laboratoires sur les cadences d'approvisionnement ont joué dans le même sens. Les indices US ont suivi, notamment quand ils se sont aperçus que l'ampleur du plan de relance de la nouvelle administration américaine, posait problème au sein même du camp démocrate. Au final, la plupart des marchés actions ont rendu presque l'intégralité de leurs gains du début de mois. Le Stoxx600 a lui reculé de 0,7%, une performance en ligne avec celle du S&P500 (-1%) au sein duquel les technologiques (Nasdaq +1,4%) ont fait la balance face aux arbitrages subis par les cycliques (Dow -2%).

Les indices émergents ont très bien sorti leur épingle du jeu (MSCI +3,1%), essentiellement grâce à sa composante chinoise (+7,4%) et à l'avance accumulée avant la correction. Au Japon, le Nikkei (+0,8%) a sans doute profité de l'aspiration, en plus de la baisse du yen. De l'autre côté de l'Atlantique, les premiers jours de 2021 ont donc été portés par les mêmes moteurs à l'œuvre au cours des deux derniers mois de 2020. Le plan de relance US plus généreux, les statistiques macroéconomiques, ont entretenu la tendance.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Mais le déploiement plus complexe que prévu dudit plan, en raison de résistances même au sein du camp du démocrate, a ralenti l'appétit du marché pour les cycliques. Le message de la Fed est allé dans même sens. Le marché a surtout retenu qu'aucune hausse de taux ne pointait à l'horizon en raison de la perte en intensité de la reprise. En fin de période, les premières publications annuelles, plutôt de bonne facture, ont permis de compenser. Fait nouveau, le monde feutré et assez peu inclusif de la finance s'est fait sévèrement secouer par une nouvelle génération d'investisseurs, actifs sur les forums boursiers (Reddit) et capables de se fédérer en un temps record pour faire flamber certains titres, et infliger au passage de lourdes pertes à certains « hedge funds » vendeurs à découvert. Cette nouvelle tendance explique d'ailleurs l'essentiel de la hausse du Russell 2000 (+5%) et du VIX (+46%) par la même occasion. Les indices européens se sont retournés avant les indices globaux. Sur la première semaine du mois, le Stoxx600 (+3%) a surperformé le S&P américain (+1.8%) et le MSCI AC (+2.7%). Il a surfé sur les espoirs de normalisation et bénéficié de son exposition à la « vieille économie » et à ses vecteurs « value ». Dès le 8 du mois, les indices sont entrés dans une phase de consolidation alors qu'ils continuaient de prendre de la hauteur aux Etats-Unis et dans les marchés émergents. Les premiers ratés des plans de vaccination et un tour de vis supplémentaires sur les mesures de distanciation ont servi de catalyseurs. La rotation sectorielle au profit des défensives a commencé à se sentir. Le message moins accommodant que prévu de la BCE le 21 du mois ont ouvert la troisième et dernière séquence du mois où les indices européens ont reculé au même rythme que leurs pairs développés et globaux (-3.7% vs -3.5% pour le SPX et -4% pour le MSCI AC) mais moins vite que les actifs émergents (MSCI EM -5%). Sur le mois, le facteur "pandémie" n'explique pas toutes les performances sectorielles. Parmi les perdants, ce sont des accidents "valeurs" qui expliquent la contre-performance. Phénomène inverse dans l'immobilier où les vecteurs commerciaux, les plus corrélées au facteur « pandémie », ont bénéficié de la vague de rachat de positions « shorts ». En revanche, c'est bien le reconfinement qui a affecté les biens et services de consommation, les transports et loisirs, les banques et les boissons, alimentation tabac. Même biais « pandémie » pour justifier la surperformance de la technologie, des médias et des télécoms. La Scandinavie a été la grande gagnante du mois (+3.9% pour la Suède, +2.4% pour la Finlande, -0.7% pour la Norvège) grâce au rebond technique de ses bancaires, très attaquées fin 2020 par de nouvelles enquêtes pour blanchiment et à la bonne tenue de leur valeurs technologiques. Au niveau du fonds, nous notons un effet sectoriel positif, avec particulièrement une bonne contribution du secteur des Financières et des Industrielles, mais négative pour les secteurs des Matériaux et de la Technologie de l'Information. L'effet pays a été négatif, malgré la bonne contribution de l'Allemagne et de la Suisse mais négative de la France et de l'Espagne. En termes de contribution factorielle, nous observons un effet positif de notre multifacteur Blend, avec une contribution de 0.12%, et dans le même temps notons un effet modéré du multifacteur défensif affichant une contribution de 0.01%. Dans le détail de nos facteurs sous-jacents, nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.02%; un facteur Value à +0.10% mais un apport négatif du facteur Momentum de bénéfices à -0.04%. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Les titres suivant ont été exclus par l'ESG en fin de mois: Unicredit, Barclays, Crédit Agricole et Deutsche Bank pour les financières, ainsi que Sanofi dans la Santé et Hochtief dans le secteur des matériaux. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Qualité et sous-pondérés sur le facteur Momentum de prix. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Telefonica (surpondéré, 9.5%), ProSieben SAT.1 (surpondéré, 8.8%), Tikkurila Oyj (surpondéré, 31.7%), Next (surpondéré, 10.4%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Société Générale (surpondéré, -9.3%), AerCap Holdings (surpondéré, -15.5%), Prosus (sous pondéré, 8.4%), Electricite De France (surpondéré, -20.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Stellantis, 3i Group plc et ProSieben SAT.1 et vendu Sanofi-Aventis, Peugeot Sa et Barclays Plc. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Dividende et à une augmentation du facteur Blend.

## Février 2021

Après avoir subi fin janvier la pression mise par la détérioration rapide de la situation sanitaire en Europe et les difficultés de l'administration Biden à trouver un consensus pour faire passer son plan de relance, un rebond technique et l'apaisement de la situation sanitaire, des deux côtés de l'Atlantique, ont permis au marché de se reprendre. Aux US, Joe Biden s'est fixé comme objectif de vacciner tous ces concitoyens d'ici la fin juillet. En Allemagne, Angela Merkel s'est, elle, engagée à ce que cet objectif soit atteint d'ici la fin septembre. En l'absence de fausse note sur le front macroéconomique et avec l'arrivée, en Italie, de Mario Draghi à la tête d'un nouveau gouvernement de coalition, le rebond des indices s'est poursuivi jusqu'au milieu du mois de février.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Le 16 du mois, le MSCI AC affichait une hausse proche de 7% et, en Europe, le Stoxx600 commençait à tutoyer les points hauts historiques touchés avant l'arrivée du Covid-19 il y a un an. Les choses se sont compliquées sur la seconde moitié de la période. Aux US, une émission à 30 ans a peiné à trouver preneurs et ouvert la voie à une accélération de la pentification de la courbe. La hausse deux fois plus rapide que prévu des prix de gros et l'envolée des ventes au détail pour janvier ont rendu le marché nerveux et fait ressurgir les craintes d'une évolution moins accommodante des politiques monétaires et budgétaires. Jerome Powell a bien essayé de détendre l'atmosphère en confirmant qu'aucune inflexion dans la politique n'était à craindre à court terme, quelque soient le niveau des taux longs ou du niveau de la croissance en 2021. Le message a été modérément entendu. De 1,07% à la fin janvier, le 10 ans est passé à 1,4% fin février, touchant même 1,61% dans la dernière semaine. En Europe, le 10 ans allemand a monté de 0.26%, et le Gilt s'est tendu de 0.49%, également poussé par les commentaires optimistes de la BoE sur une reprise vigoureuse dès le printemps nourrie par l'avancée des campagnes de vaccination et le rejet d'une stratégie de taux négatifs. Pourtant, au sein des marchés développés, les performances ont été positives et assez homogènes (Stoxx600 +2,5%, S&P500 +3,3%, Nikkei +3,5% en euros). En Europe, les cycliques et les financières ont dominé les débats au détriment des défensives et des valeurs aux multiples élevées en général, et, en particulier, dans certains compartiments des secteurs de la Technologie et de la Transition Energétique. C'est le secteur de la Banque qui a réalisé la meilleure performance du mois, propulsé par la pentification des courbes des deux côtés de l'Atlantique, des publications T4 2020 rassurantes et des commentaires plutôt optimistes sur le début de 2021. Les progrès des campagnes de vaccination et la présentation de plans de déconfinement progressifs, notamment au Royaume-Uni, ont permis au secteur des Transports & Loisirs de suivre de près. Pour le secteur des Matériaux, c'est en premier lieu la forte appréciation des cours des matières premières à l'annonce de perspectives de croissance florissante en Chine et aux Etats-Unis qui ont servi de moteur. Les secteurs de l'Assurance, de l'Automobile et de l'Energie ont également surperformé pour les mêmes raisons. Au sein des secteurs qui ont fait la balance dans ce violent mouvement de rotation, le secteur des Utilities et la Distribution Généraliste se sont distingués à la baisse. Les premières ont, bien entendu, été impactées par la remontée des taux longs, mais aussi par des prises de bénéfices importantes sur un certain nombre de vecteurs « verts ». Des valeurs emblématiques comme Orsted, Verbund, EDP Renovais, Nordex ou Vestas Wind ont décroché de plus ou moins 15%. Mêmes arbitrages au sein du secteur de la Consommation Durable, sur des vecteurs « anti COVID » comme Ocado, HelloFresh et les distributeurs alimentaires. Le segment Boisson & Alimentation, les Télécoms, la Santé, l'Immobilier et le très Défensif secteur de la Chimie ont également fini dans le rouge. En termes géographiques, le FTSE a sous-performé en raison de l'appréciation de la Livre Sterling. La BoE s'est également démarquée des autres banques centrales le dernier jour du mois lorsque son économiste en chef a fait passer le message que le marché refusait de prendre en compte le risque de dérapage de l'inflation et des moyens qu'il conviendrait de mettre en œuvre s'il se matérialisait. Le SMI suisse a même fini dans le rouge à cause de son exposition marqué aux titres défensifs. La France, l'Espagne, l'Italie ont, au contraire, profité du poids des Financières et des Pétrolières dans leurs indices. Elles finissent le mois sur des gains compris entre 5,5% et 6%. Aux US, toute la première moitié de la période sous revue s'est concentrée sur les efforts fournis par le camp démocrate pour faire adopter son plan de relance sans avoir à solliciter le soutien d'une minorité de républicains. Si le Président Biden a réaffirmé le chiffre de 1400\$ pour l'aide directe aux ménages, il s'est résolu à accepter le principe de conditions de revenus plus restrictives. Janet Yellen a enfoncé le clou sur le sujet en promettant un retour au plein emploi dès 2022 si le plan de soutien était suffisamment important, tout en insistant sur les risques à long terme qu'il permettra d'éviter. De son côté, Jerome Powell a préféré voir dans la hausse des taux longs le verre à moitié plein, à savoir un signe d'optimisme à propos du redressement de la croissance. Devant le congrès, il a redit que la hausse de l'inflation à l'œuvre ne devrait être que temporaire. Il a rejeté le risque de dérapage de l'inflation, précisant que cela pourrait prendre plus de trois ans pour la ramener à 2%.

Comme en Europe, les titres cycliques et les Financières ont occupé le front de la hausse, au dépens des titres défensifs ou de croissance. Au niveau du fonds, nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution des secteurs de la Consommation durable et de l'Energie mais négative pour les secteurs de la Technologie de l'Information et de la Consommation discrétionnaire. L'effet pays est positif, notamment avec une bonne contribution de l'Italie mais négatif pour l'Allemagne et la France. Nous observons également un effet positif de notre multifacteur Blend, avec une très bonne contribution de 0.62%, et un effet modéré du multifacteur Défensif affichant une contribution de 0.01%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection neutre, un effet du facteur Value de 0.13% et une contribution négative du facteur Momentum de bénéfices à -0.03%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG est négatif à -0.07%, avec notamment le titre HSBC Holdings (sous pondéré).

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Qualité et sous pondérés sur le facteur Momentum de bénéfiques. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Société Générale (surpondéré, 31.8%), Repsol (surpondéré, 30.5%), Bnp Paribas (surpondéré, 22.6%), AerCap Holdings (surpondéré, 21%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: HSBC Holdings (sous pondéré, 13.1%), Glaxosmithkline (surpondéré, -9%), Airbus (sous pondéré, 15.4%), Gurit Holding (surpondéré, -12.5%).

Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Moncler, Infineon Technologies et BP et vendu Siemens AG (exclusion ESG), ENGIE SA (exclusion ESG) et Telefonica (exclusion ESG). Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatilité et à une augmentation du facteur Growth.

## Mars 2021

Si le mois de mars s'est globalement inscrit dans la continuité des mois précédents pour les indices actions globaux, il a été marqué par une divergence plus marquée entre les Etats-Unis et le reste du monde. Le vote par le Congrès du plan de relance de 1.9tr\$, l'accélération du plan de vaccination et le message sur la volonté de faire adopter avant l'ajournement estival de la session parlementaire un plan pluriannuel de 2.25tr\$ destiné aux infrastructures, à la recherche et aux gains de productivité ont maintenu les anticipations inflationnistes et les taux longs US sous tension. Parallèlement au maintien de la ligne du parti, Jerome Powell ayant confirmé lors de la réunion du FOMC que les taux devraient rester autour de 0% au moins jusqu'en 2023 et qu'il était trop tôt pour évoquer une réduction des programmes d'achats, l'inflexion des « dots » a fait passer un signal «hawkish» (7 des 18 membres votants du FOMC voyant des taux fin 2023 plus élevés qu'aujourd'hui). Plus tard dans le mois, le patron de la Fed a même évoqué à mots à peine couverts un possible «tapering», quand la Banque du Canada a, elle, franchi le pas en annonçant l'arrêt progressif de tous ses programmes d'accès d'urgence aux liquidités et la disparition des programmes de rachats. Le 10 ans a ainsi fini le mois 0.34% au-dessus de ses niveaux de fin février. Le dollar en a profité pour repartir à la hausse après pratiquement un an de glissade. Il s'est apprécié de 2.6% contre toutes devises. En Europe, le renforcement des contraintes sanitaires rendu indispensable par le retard des campagnes de vaccination, la troisième vague de l'épidémie en Europe continentale et la décision de la Cour Suprême allemande de poser des conditions à la contribution du pays au plan de relance de l'Union ont imprimé un rythme différent. La BCE a annoncé une accélération dans le déploiement du PEPP afin d'éviter un resserrement des conditions de financement. Et contrairement aux US, le bund s'est replié de -0.03% à -0.29%. En Chine, si le marché a été surpris de voir Pékin fixer un objectif de croissance précis et ambitieux pour 2021 (« supérieur à 6% »), il a surtout eu beaucoup de difficultés à lire la stratégie de la banque centrale. Malgré des commentaires sur la marge de manœuvre encore à la disposition de l'institution, la PBoC a préféré limiter le risque de voir des bulles apparaître ici ou là en limitant régulièrement ses injections de liquidités au montant exact des financements arrivant à maturité. Le taux 10 ans s'est replié de -0.09% à 3.19%. Même ordre de grandeur au Japon (-0.07%). Le MSCI AC a continué de progresser en mars à un rythme proche de celui de février (+2.7% vs +2.2%). Les marchés avec un biais cyclique, comme le Dow Jones (+6.8%) et le Stoxx600 (+6.5%) ont continué de profiter du "reflation trade" même si la tendance s'est inversée en toute fin de période. La divergence des taux ne s'est pas retrouvée sur les performances actions. Le poids du secteur de la Technologie et plus largement des valeurs de croissance ont pesé sur le Nasdaq (+0.5%). Le rebond du dollar et des taux US, couplé au biais moins accommodant de la PBoC, ont eu un impact encore plus net sur les marchés émergents (-1.5%) et, en particulier, leurs composantes Asie (-3%) et Chine (-6.3%) où les autorités ont de nouveau serré la vis réglementaire des grandes plateformes digitales. La confirmation que la nouvelle administration américaine n'entendait pas adopter une position plus conciliante avec Pékin et le risque d'expulsion des places de marché américaines ont également joué.

En revanche, la décision de Ryad d'imposer une diminution des dividendes des grandes entreprises du pays pour financer le plan de développement national et celle de M. Erdogan de limoger le gouverneur de la banque centrale turque n'ont pas empêché la composante EMEA de beaucoup mieux sortir son épingle du jeu (+4.5%). Des deux côtés de l'Atlantique la volatilité s'est fortement repliée pour retrouver la limite basse de son canal de fluctuation depuis le début de la pandémie. En Europe, les moteurs de la hausse ne se sont plus cantonnés aux cycliques et aux financières. Si le secteur de l'automobile et les financières ont continué de surperformer, certains secteurs défensifs tels que les télécommunications, les boissons, l'alimentation et la chimie avec ses producteurs de gaz industriels, ont également progressé. Les pétrolières et les matériaux de base sont restés à la traîne, plombés par les replis des cours des sous-jacents. Même contre-performance des services financiers et de l'immobilier. L'Allemagne, la Suisse et leurs exportatrices ont bien réagi au retournement de l'euro et à l'accélération de la baisse du franc suisse. Les biais technologie de la Finlande et pétrole de la Norvège ont fait la balance.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Au niveau du fonds, l'effet sectoriel est neutre, avec une bonne contribution du secteur de la Consommation discrétionnaire et les Services de Télécommunication mais négative pour le secteur de la Consommation courante et les Industrielles. D'autre part, l'effet pays est neutre, avec une bonne contribution de l'Italie mais négatif en Suisse et Irlande. Nous observons un effet positif de notre multifacteur Blend, avec une contribution autour de 0.64%, et un effet modéré du multifacteur Défensif affichant une contribution de 0.03%.

En termes de facteurs sous-jacents, un effet sélection qui a contribué à hauteur de 0.29%; la Décote contribue avec 0.25% ; le Momentum de bénéfices pour 0.03%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Les contributions liées à l'exclusion ESG sont les suivantes: Credit Suisse (sous-pondéré, -26.3%): 0.11%, Barclays (sous-pondéré, 17%): -0.05%, Sanofi-Aventis (sous-pondéré, 10.2%): -0.05%, British American Tobacco (sous-pondéré, 12.7%): -0.07%, Nous étions surpondérés sur le multifacteur Blend et souspondérés sur le facteur Momentum de prix. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Porsche Automobil (sur-pondéré, 32.1%), Stellantis (sur-pondéré, 14.9%), London Stock Exchange Group (sous-pondéré, -27.5%), AerCap Holdings (sur-pondéré, 27.1%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Volkswagen (sous-pondéré, 58.6%), Moncler (sur-pondéré, -6.3%), British American Tobacco (sous-pondéré, 12.7%), Royal Dutch Shell (sur-pondéré, -2.2%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Vestas Wind Systems, Sanofi-Aventis, Deutsche Wohnen et vendu Moncler, Rio Tinto Plc, Novo Nordisk. Ces opérations ont conduit à une diminution du poids du facteur Défensif et à une augmentation du facteur Décote.

## Avril 2021

Un nouveau mois en fanfare pour les indices actions globaux. L'avancée des campagnes de vaccination, les premières annonces sur l'assouplissement des mesures de distanciation dans un certain nombre de grands pays occidentaux, des indicateurs macro-économiques très bien orientés aux quatre coins de la planète et des banques centrales toujours sur leurs positions très accommodantes ont maintenu un environnement propice l'appétence pour le risque. La forte dégradation de la situation sanitaire en Inde et le resserrement des mesures sanitaires dans certains pays d'Asie ont pesé à la marge. Le MSCI AC s'est ainsi adjugé 4,4%, principalement tiré par les Etats-Unis (+5,3% pour le S&P) où la croissance de l'activité et les publications trimestrielles se sont avérées plus vigoureuses. Même le détail du « reset » fiscal de l'administration Biden et son impact négatif sur les prélèvements appliqués aux entreprises et aux ménages les plus favorisés n'ont fait qu'infléchir le mouvement à la marge. L'Europe (+2,3% pour le Stoxx600) et les marchés émergents (MSCI EM +2,5%), ont suivi de plus loin, freinés par la dépréciation du dollar et les effets du renforcement des contraintes sanitaires. Globaux par essence, les cours des matières premières ont fait encore mieux, entre le baril qui s'est adjugé plus de 7% pour retrouver ses plus hauts récents et les métaux industriels qui ont pris près de 10% en moyenne. Le cuivre a tutoyé le seuil de 10.000\$ la tonne, un niveau encore plus élevé que celui touché lorsque la théorie du super-cycle prévalait dans la seconde moitié des années 2000. La crainte d'un dérapage de l'inflation aux Etats-Unis et son corolaire sur une sensible remontée des taux longs, à l'œuvre depuis les annonces du démarrage des plans de vaccination à la rentrée 2020, se sont quelque peu essouffés. Le swap d'inflation 5Y5Y n'a pas bougé. Le 10 ans US s'est même replié de 1,74% à 1,63%. Le dollar a suivi en concédant plus de 2% contre toutes devises en dépit de la multiplication des signaux économiques enregistrés sur la période. La réaffirmation par J. Powell que la Fed n'entendait toucher à rien dans les mois ou même les trimestres à venir a repoussé à la toute fin de l'année les anticipations d'un éventuel « tapering ».

Même statu quo de la part de la BCE, mais avec un résultat différent. Les taux longs ont pris de la hauteur partout : 0.09% seulement pour le taux 10 ans allemand, mais près de 0.25% pour ses homologues italien et portugais. En Europe, la hausse a été portée par une large partie du marché. A l'exception de la santé, qui a surtout été portée par le réveil du compartiment des équipementiers, et des boissons et de l'alimentation, grâce à ses producteurs de bière et de spiritueux, les défensives ont logiquement sous-performé : les assurances en dépit de la pentification de la courbe des taux, les utilities et les télécoms qui ont pâti de cette même hausse des taux longs, mais également la chimie. Les cycliques ont donc fait plus que la balance, biens et services de consommation et distribution en tête, portés par la perspective de réouverture et les excellents chiffres publiés notamment dans le secteur du luxe. Deux exceptions au sein des cycliques : l'auto qui a été victime des ruptures de charges liées à la pénurie de semi-conducteurs et les pétrolières qui ont continué de pâtir de leur empreinte carbone en dépit de l'appréciation du cours du baril et de publications trimestrielles solides.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

En termes géographiques le DAX (+0,8%) a redonné l'avance accumulée sur les trois premiers mois de l'année, victime de son exposition au secteur auto et plus généralement à l'appréciation de la monnaie unique. Le CAC (+3,6%) et l'IBEX ont mieux sorti leur épingle du jeu, grâce au luxe pour le premier et à ses bancaires pour le second. Les biais sectoriels n'ont pas été différents sur un marché américains marqué, comme d'habitude, par l'empreinte des GAFAMs, qui se sont adjugées entre 7% et 14% à la faveur de résultats trimestriels très convaincants et malgré un discours toujours menaçant de la nouvelle administration américaine. Les pétrolières, la consommation non cyclique et les utilities ont avancé moins vite, et les matériaux, la consommation discrétionnaire et l'immobilier commercial ont compensé. En dépit du recul des taux longs, les financières se sont également mieux comportées qu'en Europe grâce à leurs vecteurs les plus exposés au cycle comme les prêts à la consommation. Au niveau du fonds, l'effet sectoriel est neutre, avec une bonne contribution pour le secteur de la Technologie de l'Information et de l'Immobilier, mais négative pour le secteur de la Consommation courante et des Matériaux. L'effet pays est positif, notamment avec une bonne contribution de la Suisse et de l'Irlande mais négative en Italie et Royaume-Uni. Nous observons un effet positif de notre multifacteur Blend, avec une contribution autour de 0.14%, et un effet modéré du multifacteur Défensif affichant une contribution de -0.01%. En termes de facteurs sous-jacents, l'effet sélection est neutre, la Décote contribue à 0.14%, le Momentum de bénéfiques à -0.01. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. La principale contribution liée à l'exclusion ESG est celle de British American Tobacco Plc (sous-pondéré, -3.3%) pour 0.06%. Nous étions surpondérés sur le multifacteur Blend et souspondérés sur le facteur Défensif. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme TOTAL (sous-pondéré, -5.8%), Volkswagen (sous-pondéré, -13.8%), 3i Group sur-pondéré, 6.9%), British American Tobacco sous-pondéré, -3.3%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Stellantis (sur-pondéré, -6.7%), Repsol (sur-pondéré, -4.8%), Evolution Gaming Group (sous-pondéré, 32.3%), Royal Dutch Shell (sur-pondéré, -5.4%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Lvmh, SAP AG, et vendu Stellantis, Deutsche Telekom et STMicroelectronics. Ces opérations ont contribué à modifier les expositions factorielles, et ont conduit à une diminution du poids du facteur Momentum de prix et à une augmentation du facteur Taux de Dividende.

## Mai 2021

Si les indices actions globaux ont continué de prendre de la hauteur au mois de mai, toujours portés par l'avancée des campagnes de vaccination des deux côtés de l'Atlantique et des indicateurs économiques sur des plus hauts historiques, la hausse s'est infléchi. Le MSCI AC a gagné 1.6% supplémentaires, portant sa progression depuis le début de l'année à 11.1%. Cette décélération a été moins marquée en Europe où le Stoxx600 s'est adjugé 2.7% et sur les marchés émergents hors Asie (Latam +8%, EMEA +5.5%). Au Japon (Nikkei +0.2%) et dans les pays émergents asiatiques (MSCI EM Asie +1.3%), la résurgence de l'épidémie a pesé. Aux Etats-Unis le S&P a grappillé 0.7% alors que le Nasdaq a fini sur un repli de 1.4%, après avoir décroché de près de 7% sur les 12 premiers jours du mois, à la faveur des craintes d'un dérapage de l'inflation et d'un changement de politique de la Fed. La publication aux Etats-Unis le 12 du mois d'un chiffre d'inflation sur un plus haut de pratiquement 30 ans et largement au-dessus des objectifs de la Fed, couplée aux inflexions de « policy mix » décidées par les banques centrales au Canada, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande, au Brésil et même au Royaume-Uni sont venues nourrir cette inquiétude. La confirmation par la Fed et la BCE de leur ligne de conduite et de bonnes publications trimestrielles de la part des entreprises ont permis de compenser. Néanmoins, Les taux longs sont restés hésitants tout au long du mois. Les indices européens ont donc surperformé, en dépit de l'appréciation non négligeable de l'euro-dollar. L'accélération des vaccinations et la constance d'indicateurs macro-économiques très bien orientés ont pesé plus lourd que l'apparition de nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre l'essaim du variant indien apparu au Royaume-Uni. C'est l'Europe du sud au sens large qui a occupé le front de la hausse, Italie en tête (+5.2%) où le gouvernement a ouvert pour pouvoir actionner le plan de soutien européen. En termes sectoriels, ce sont la consommation discrétionnaire et les bancaires qui ont le plus profité de bonnes publications trimestrielles et des perspectives de normalisation de l'activité. A l'inverse, le secteur de la technologie et les vecteurs à multiples élevés, tels qu'un certain nombre de valeurs « vertes » ou « confinement » ont fait l'objet de dégagements. Aux Etats-Unis aussi, le secteur de la technologie et les valeurs internet ont sensiblement sous-performé. Les secteurs de l'énergie et des matériaux y ont surfé sur la hausse des cours des matières premières. Même constat au sein des marchés émergents. Le cours du Brent a fini le mois sur un gain de 3.1%, porté par la diminution des stocks aux Etats-Unis et le redémarrage de la demande en Europe.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Même constat pour les métaux industriels qui se sont en moyenne appréciés de 3.7%. L'or a participé à la fête, lui aussi supporté par la baisse du dollar et des taux longs américains mais également par les achats des ETFs. La vedette du mois a été le bitcoin en particulier et les crypto-actifs en général. Alors que la Fed a promis une étude sur le sujet pour l'été, le revirement d'Elon Musk sur la possibilité d'acheter des teslas avec des bitcoins et les déclarations de la PBoC sur le sujet leur ont coûté pratiquement 40%. Au niveau du fonds, l'effet sectoriel est neutre, avec une bonne contribution des Financières et du secteur de la Technologie de l'Information, mais négative pour le secteur de la Consommation courante et les Industrielles.

L'effet pays est neutre, avec une bonne contribution de la Suisse et de l'Allemagne mais négatif de la Norvège et du Royaume-Uni. Nous observons un fort effet positif de notre multi-facteur Blend, avec une contribution de 0.72%, et un effet modéré du multi-facteur Défensif affichant une contribution de 0.01%. En termes de facteurs sous-jacents, l'effet sélection a contribué de 0.28%, le facteur Décote contribue de 0.24%, et le facteur Momentum de bénéfices 0.01%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Parmi les contributions liées à l'exclusion ESG, on a: Banco BPM (sur-pondéré, 21.3%): 0.11%, Hermes (sous-pondéré, 9.6%): -0.03%, Volkswagen (sous-pondéré, 9.8%): -0.03%, UniCredit (sous-pondéré, 20.4%): -0.04%, Nous étions surpondérés sur le multi-facteur Blend et sous-pondérés sur le multi-facteur Défensif. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Stellantis (sur-pondéré, 15.9%), Société Générale (sur-pondéré, 12.8%), Banco Comercial Portugues (sur-pondéré, 26.5%), Banco BPM (sur-pondéré, 21.3%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Compagnie Financiere Richemont (sous-pondéré, 15.5%), Coloplast (sur-pondéré, -5.1%), Vestas Wind Systems (sur-pondéré, -4.1%), 3i Group (sur-pondéré, -2.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Stellantis, Banco Comercial Portugues, Société Générale et vendu Vestas Wind Systems. Ces opérations ont contribué à modifier les expositions factorielles, et ont conduit à une diminution du poids du facteur Croissance et à une augmentation du facteur Décote.

## Juin 2021

L'inflation américaine, la réunion du FOMC, le resserrement de contraintes sanitaires pour contrer le développement du variant Delta ont été les trois fils rouges du mois. Le fait que la première touche un plus haut de près de 30 ans n'a pas réussi à émouvoir les marchés le 10 du mois, ces derniers se concentrant sur les effets non durables de certaines congestions liées à la normalisation de l'activité. Plusieurs représentants de la Fed, Jay Powell en tête, ont poussé dans le même sens. Une semaine plus tard, le 17, le FOMC a d'ailleurs fait passer le message que hausse des taux il y aurait, mais pas avant 2023, s'engageant toutefois à lutter contre un éventuel dérapage d'inflation si son analyse sur le sujet s'avérait erronée. Au bout du compte, les courbes des taux se sont aplaties des deux côtés de l'Atlantique grâce au repli des taux long (aux Etats-Unis également par la hausse du court). Le fait que 7 membres sur 18 du FOMC s'attendent désormais à un relèvement des taux dès 2022 a bien été noté. Les anticipations d'inflation à moyen terme se sont d'ailleurs repliées de façon significative. Pour autant, au sein des actions, l'Europe n'a pas fait mieux que le S&P. Le Stoxx600 a gagné 1.5%. En termes géographiques, le resserrement des contraintes sanitaires a imprimé sa marque. Les destinations touristiques ont sous-performé, Espagne, Portugal et Grèce en tête. Le développement du variant Delta a pesé au Royaume-Uni où le FTSE n'a progressé que symboliquement. La Norvège, pourtant très sensible au cours du brut, n'a profité qu'à moitié de son appréciation en raison de la hausse de la couronne qui a répercuté le message de la banque centrale sur un probable relèvement des taux à la rentrée.

En termes sectoriels, même biais « pandémie » à la baisse, avec une nette sous-performance des transports et loisirs, qu'à la hausse, avec les vecteurs « confinement » (plateformes digitales et livraisons à domicile en tête). L'inversion du « reflation trade » a marqué la période, avec des financières qui ont été sensibles au recul des taux longs, suivies de près par les matériaux de base et les cycliques industrielles. L'arbitrage a favorisé un retour des défensives et des valeurs de croissance, souvent en retard depuis le début de l'année. Ce sont donc les indices américains qui ont réalisé la meilleure opération du mois. Le Nasdaq a repris sa place derrière le volant en perforant les plus hauts de fin avril et de mi-février. On retrouve les mêmes biais « anti reflation », avec la baisse des financières, des industrielles et des matériaux, au profit des valeurs de croissance et des défensives, santé et consommation discrétionnaire en tête. Des différences sont tout de même apparues, avec des pétrolières qui ont davantage profité de la hausse du cours du brut, tandis que la consommation non cyclique n'a pas aussi bien fonctionné. Au niveau du fonds, l'effet sectoriel est négatif, avec une bonne contribution des Financières et du secteur de la Technologie de l'Information, mais négative pour le secteur de la Santé et le secteur de la Consommation courante. L'effet pays est négatif, avec une bonne contribution pour la Pologne et l'Allemagne mais négatif de l'Irlande.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Nous observons un effet négatif de notre facteur Blend, avec une contribution de -0.27%, et un effet modéré du multifacteur Défensif affichant une contribution de 0.01%. En termes de facteurs sous-jacents, l'effet sélection a contribué de 0.07%, le facteur Décote contribue de -0.26%, et le facteur Momentum de bénéfices 0.09%. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Parmi les contributions liées à l'exclusion ESG, on a: Bnp Paribas (sous-pondéré, -6.8%): 0.05%, Prudential Plc (sous-pondéré, -7.6%): 0.04%. Nous étions surpondérés sur le multifacteur Blend et souspondérés sur le multifacteur Défensif. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Essilor International (surpondéré, 9.6%), Hsbc Holdings (sous-pondéré, -5.9%), HelloFresh (surpondéré, 6.2%), Bnp Paribas (sous-pondéré, -6.8%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Société Générale (surpondéré, -6.3%), Banco Comercial Portugues (surpondéré, -16.8%), AerCap Holdings (surpondéré, -12%), Gurit Holding (surpondéré, -16.5%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté du SAP, Coca-Cola European Partners, Rio Tinto et vendu Next, Prudential et Atos Origin. Ces opérations ont contribué à modifier les expositions factorielles, et ont conduit à une diminution du poids du facteur Qualité et à une augmentation du multifacteur Défensif.

## Juillet 2021

Globalement, les indices actions ont poursuivi leur hausse en juillet, mais la décélération enregistrée en juin, s'est confirmée. Le MSCI AC n'a progressé que de 0.7% au terme d'un mois marqué, comme cela avait été le cas en mai et en juin, par un accès de faiblesse en milieu de période lorsque l'accélération des infections « Delta » a fait craindre une quatrième vague et ses effets disruptifs sur la normalisation à l'œuvre un peu partout. Ce frisson sanitaire explique en bonne partie la sous-performance de l'Asie. Au Japon, en Thaïlande, aux Philippines les contraintes sanitaires ont été renforcées. Dans les trois cas, les indices en ont été très affectés. Le second facteur qui a laissé sa marque dans la région est le tour de vis réglementaire que les autorités chinoises ont imposé à leurs plateformes digitales. Le MSCI China a décroché de 13.8%, Hong Kong de 9.6%, le MSCI EM Asie de 8.1%. L'absence de signes tangibles de détente entre Washington et Pékin au terme d'une rencontre entre représentants des ministères des affaires étrangères respectifs n'a rien arrangé. Le Latam a également eu un mois difficile (-4%). Le MSCI EM a reculé de 6.7%. Des deux côtés de l'Atlantique, c'est le rebond des taux longs américains sur leurs plus bas sur les dix derniers jours du mois qui a sonné le signal du redémarrage. Le Stoxx 600 a gagné 2.1%, le S&P 500 2.4%. Ce rebond a ensuite été nourri par des publications trimestrielles ultra-majoritairement au-dessus des attentes. En Europe, la surperformance de la thématique « croissance » s'est poursuivie pour retrouver des niveaux proches des plus hauts relatifs d'octobre 2020. Les pétrolières se sont distinguées à la baisse. Même tendance dans l'auto, même si la baisse a été plus limitée : le marché a anticipé un pic du cycle de vente et de marge avec les publications T2. Dans la consommation, les deux compartiments de la distribution, alimentaire et spécialisée ont été affectés par les discours d'un certain nombre d'acteurs sur l'impact adverse des conditions climatiques, des effets bases et de la hausse des coûts matières sur leurs marges. Les financières ont fini à peu près là où elles avaient commencé le mois et ont donc bien résisté au recul des taux longs grâce à l'autorisation donnée par les autorités de tutelle de redonner la possibilité aux banques de rémunérer leurs actionnaires.

La hausse des coûts matières des uns faisant la hausse des prix des autres, les secteurs des biens intermédiaires de la chimie, de la construction, et surtout des matériaux de base ont brillé, portés par le rebond des cours des sous-jacents et les discours optimistes des producteurs sur leurs perspectives. Même constat dans la technologie et ses semi-conducteurs, et les vecteurs de la digitalisation de l'économie. En termes géographiques, on peut déceler un facteur COVID, les marchés scandinaves surperformant notablement. Le Royaume-Uni et les très touristiques marchés espagnols et portugais ayant plus de mal. Aux Etats-Unis, les commentaires moins optimistes de certains GAFAs sur leurs perspectives de croissance au second semestre après les niveaux d'activité record des derniers trimestres et les avatars des valeurs chinoises ont capé la performance du Nasdaq. Une fois n'est pas coutume, le S&P 500 a fait mieux, tiré par les secteurs sensibles à la baisse des taux, immobilier, utilities et services de communication. La santé a également surperformé avec une partie de la technologie. Comme en Europe, les pétrolières ont beaucoup souffert. Comme en Europe, la conso discrétionnaire et les financières ont pris du retard. La réaffirmation par la BCE, avec l'annonce officielle d'un objectif d'inflation à 2% « symétrique », puis par la Fed de leurs postures ultra-accommodantes a rassuré des investisseurs qui ont repoussé à la marge leurs anticipations du démarrage de « tapering » aux Etats-Unis. Les taux longs se sont repliés sensiblement.

Le taux 30 ans US est ainsi repassé sous le cap des 2%, le taux 10 ans français en territoire négatif. Le maintien de chiffres d'inflation largement au-dessus des objectifs outre-Atlantique et la hausse enregistrée en Allemagne sur le mois de juin n'ont pas entravé le mouvement. Au niveau du fonds, l'effet sectoriel est négatif, avec une bonne contribution des secteurs de la Technologie de l'Information et des Matériaux, mais négative pour le secteur de la Santé et le secteur de l'Energie.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

L'effet pays est négatif, avec une bonne contribution de l'Espagne mais négatif de l'Allemagne et de la Suède. Nous observons un effet négatif de notre facteur Blend, avec une contribution de -0.33%, et un effet modéré du multifacteur Défensif affichant une contribution de 0.01%. En termes de facteurs sous-jacents, l'effet sélection a bien contribué de 0.52%, le facteur Décote contribue de -0.48%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Parmi les contributions liées à l'exclusion ESG, on a: Anheuser-Busch InBev: 0.07%, Aker BP (surpondéré, -16.1%): -0.04%, BHP Group (sous-pondéré, 9.5%): -0.05%, Nous étions surpondérés sur le multifacteur Blend et souspondérés sur le facteur Momentum de bénéfiques. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme 3i Group (surpondéré, 8.9%), Coloplast (surpondéré, 9.7%), Anheuser-Busch InBev (sous-pondéré, -12.4%), RELX (surpondéré, 8.6%) QG. A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Repsol (surpondéré, -12%), Centrica (surpondéré, -12.7%), Banco Comercial Portugues (surpondéré, -12.5%), Micro Focus International PLC (surpondéré, -11.6%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté ASML, Delivery Hero AG et vendu Vestas Wind Systems et Unilever. Ces opérations ont contribué à modifier les expositions factorielles, et ont conduit à une diminution du poids du facteur Momentum de prix et à une augmentation du facteur Croissance.

## Août 2021

7ième mois de performance positive pour le STOXX 600 (+1.98%) en août. Malgré les doutes qui planent autour de l'économie chinoise, l'avancée des campagnes de vaccination et l'approbation définitive de la FDA du vaccin Pfizer/BioNTech incitent les entreprises à rendre obligatoire la vaccination pour se rendre au travail, cela laisse envisager une reprise économique plus stable. Sur le front économique, l'attention s'est tournée vers la Chine pendant ce mois d'août. En effet, le ralentissement économique provoqué par les multiples directives du gouvernement chinois et la propagation du variant delta se sont matérialisés sous la forme d'une baisse des exportations (+19.3% YoY vs +20.0% YoY consensus et vs +32.2% YoY en juin) et des importations (+28.1% YoY vs +33.3% YoY consensus et vs +36.7% YoY en juin) en juillet, et d'une baisse importante du PMI des services du mois d'août (47.5 vs 52.0 consensus et après 53.3 en juillet). En zone euro, l'inflation ressort en hausse de +3.0% YoY en août, supérieure aux attentes du consensus à +2.7% YoY et après une progression de +2.2% YoY en juillet, un niveau atteint pour la dernière fois en 2011. Le PIB préliminaire progresse de +2.0% QoQ au T2, en ligne avec les estimations du consensus et avec sa progression du T1. Du côté des US, le PIB annualisé progresse de +6.6% QoQ au T2, inférieur au consensus qui prévoyait une hausse de +6.7% QoQ (vs +6.5% QoQ au T1). Nette amélioration du marché de l'emploi avec un rapport des NFP supérieur aux attentes du consensus pour juillet (+943k emplois vs +870k pour le consensus). Lors de la conférence de Jackson Hole en fin de mois, J. Powell a déclaré que la FED pourrait ralentir ses achats d'actifs en 2021, sans être plus précis sur le calendrier.

Il annonce que les perspectives économiques sont favorables à la poursuite des progrès vers le plein emploi. Le président de la Fed soutient également que la baisse des rachats d'actifs n'entraînera pas forcément une hausse des taux à court terme et réitère que le niveau élevé d'inflation ne devrait être que temporaire. Sur le front politique, outre le conflit en Afghanistan qui, à ce stade, n'a pas impacté les marchés, l'actualité est une nouvelle fois concentrée sur les querelles sino-américaines. En fin de mois, on notera l'avertissement de Gary Gensler, président de la SEC, qui impose un ultimatum et donne le choix aux entreprises chinoises cotées sur les marchés américains d'être plus transparentes ou de s'en faire expulser. Quelques jours plus tard, la Chine envisage d'interdire les IPOs de valeurs chinoises technologiques 'data-heavy' (entreprises qui détiennent des données sensibles sur les consommateurs) aux Etats Unis. En Chine toujours, Xi Jinping réclame par ailleurs une meilleure 'répartition' des revenus en promettant un 'ajustement' des revenus excessifs sans donner plus de détails, alors qu'il s'agit de l'un des principaux relais de croissance pour le secteur du LUXE. Enfin, à nouveau sur le plan de la régulation, la Chine va limiter les jeux en ligne à 3 heures par semaine pour les mineurs, afin de lutter contre l'addiction. Pour les secteurs, meilleure performance des UTILITIES (+4.23%), la PHARMA (+3.22%), TELCO (+2.31%), bénéficiant d'une rotation sectorielle vers les secteurs défensifs. Le secteur des ASSURANCES (+4.19%) profite des très bonnes publications de résultats d'Aegon (+16.7%), de Munich RE (+8.6%), Zurich Insurance (+9.9%) ou encore d'Aviva (+4.3%) qui a annoncé rendre l'équivalent de 4Mds£ à ses actionnaires d'ici la fin du S1 2022.

Le secteur des RESSOURCES DE BASE (-4.18%) est pénalisé par les craintes du marché liées à un potentiel affaiblissement de la production et de la consommation d'acier en Chine pour le reste de l'année. Les directives du gouvernement chinois demandant aux aciéries de réduire leur production afin de limiter la pollution se font ressentir avec les chiffres de la production industrielle de juillet qui ressortent en hausse de +6.4% YoY, en dessous du consensus à +7.9% YoY et en baisse par rapport à la progression de +8.3% YoY de juin dernier.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution de les technologies de l'information et consommation discrétionnaire mais négative dans les consommation durable et soins de santé. L'effet pays fut quant à lui positif, notamment avec une bonne contribution de la Suede et en Suisse mais négatif en Allemagne et en France. Nous observons également un effet positif de notre facteur qualité, avec une contribution autour de 0.10%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.03%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection neutre; Value avec -0.10% contre Momentum de bénéfiques -0.02%. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur qualité et souspondérés sur le facteur momentum de bénéfiques. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Valneva SE (OW, 74.9%), HelloFresh SE (OW, 15.5%), Societe Generale (OW, 7.2%), Aegon Nv (OW, 18.4%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Kering (OW, -13%), Lvmh (OW, -8.8%), Gn Store Nord (OW, -14.3%), Rio Tinto (OW, -7.5%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Lvmh, ASML, Swiss Life et vendu Fortum Oyj, Allianz, Legal & General Group. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur volatilité et à une augmentation du facteur momentum de bénéfiques. Avec des marchés actions qui sont en progression constante depuis les 7 derniers mois, ceux-ci ne devraient pas progresser de la même façon pour le reste de l'année. Les performances importantes de 2021 ont déjà incorporé la reprise économique mais néglige la menace du variant delta qui sévit fortement en Asie, contraignant les transports de marchandise et nuit à la chaîne d'approvisionnement mondiale. Le secteur du luxe sera fortement à surveiller avec toutes les nouvelles mesures nationalistes du parti communiste chinois. Il n'empêche que les actions européennes restent une classe d'actifs à conserver dans une allocation pour le dernier trimestre de 2021.

## Septembre 2021

Les gérants n'ont pas eu beaucoup de temps pour se remettre en selle, le mois de septembre étant promis à une forte volatilité. L'économie, les banques centrales, la Covid, la politique étaient autant de source d'inquiétude. Quels seront les impacts de ces menaces sur les bpa et sur les perspectives pour 2021-22 ? Le débat n'était pas tranché au sein des gérants en début de mois et les avis restaient très partagés. Seuls les taux faisaient preuve d'une résistance impressionnante. Les actions ont commencé de manière prudente, avec une légère baisse des marchés sur les premiers jours. Cette tendance s'est accélérée une première fois, du fait des inquiétudes sur la croissance chinoise et sur le risque de défaut d'Evergrande, puis une seconde, suite aux propos de la Fed qui reflétaient une inquiétude grandissante quant à l'évolution de l'inflation. Ces sources d'inquiétude se sont traduites par un niveau de risque plus élevé : le VIX et l'itraxx Xover ont gagné respectivement 10 & 25 points au cours du mois.

Au final, l'indice Stoxx600 a été marqué par une forte agitation avec 8 journées très volatiles (>1% de variation): il clôture le mois de septembre en baisse de 3.4%, mettant fin à 7 mois consécutif de hausse mensuelle. Depuis le début de l'année, la hausse est désormais de 13.06%. Au niveau macro-économique, nous n'avons pas été à la fête : les chiffres aux US restent en-dessous des attentes avec un indice de bonnes surprises (calculé par Citigroup) à -35, ceux provenant de Chine se sont dégradés à -70 et la situation en Europe poursuit sa chute à -63 (vs +100 début juillet). A contrario, les données sur l'inflation ont continué de battre les attentes avec des chiffres de bonnes surprises au plus haut, à resp de 80, 50, 20 sur les zones US, Europe, Chine. Les taux longs ont réagi à ces données et aux propos des banquiers centraux avec une hausse de 20 pb du 10 ans US et de 15 pb du Bund. La parité EURUSD est passée de 1,18 à 1,16. Dans ce contexte, les secteurs qui ont le mieux performé ont été les secteurs cycliques et les financières: en tête de classement, on retrouve l'Energie (+9.8%), les Banques (+3.67%), le Loisir & Tourisme (+2.64%), l'auto (+0.4%). A contrario, l'immobilier (-8.6%), les service publique (-8.6%) et les ressources de base (-8.4%) ont été les sous-performeurs. Au niveau des valeurs, les pétrolières se sont distinguées avec 6 valeurs aux 10 premières places : cette forte performance fait écho à la forte hausse du prix du baril depuis 12 mois, le baril passant de USD73 à USD78,5 au mois de septembre. Au niveau du bpa du Stoxx600 pour 2021, le consensus a révisé en hausse ses attentes en septembre, ce qui porte la croissance attendue pour 2021 de +56.2% à +58.0% y/y. Au niveau des flux, nous avons été acheteurs à hauteur de 53% de nos flux en septembre. Les comportements entre les LO et les hedges ont été très similaires. Les valeurs de consommation non-cyclique, industrielles et financières ont été les plus animées. Dans les secteurs les plus recherchés à l'achat, on retrouve la technologie, l'énergie et les financières. Les opérateurs telco et les utilities ont été les plus vendus. Conséquence des problèmes sur les chaînes d'approvisionnement, les signes d'un ralentissement de la reprise mondiale se sont accentués tandis que la hausse des prix des matières premières et de l'inflation poussent les banques centrales à des discours moins accommodants, entraînant les taux à la hausse. Enfin, les risques politiques demeurent avec les incertitudes en Chine sur la gestion des déséquilibres immobiliers et aux Etats-Unis sur la dette.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Aux États-Unis, malgré un ralentissement à 5.3% en août (précédent : 5.4%), les inquiétudes de la Fed sur l'inflation semblent s'être accrues. Celle-ci a d'ailleurs révisé à la hausse ses prévisions d'inflation à 4.2% pour 2021 et 2.2% pour 2022. Dans ce sillage, celle-ci a annoncé qu'elle s'apprête à réduire ses achats d'actifs dès novembre si les conditions du marché du travail le permettent. En termes d'indicateurs économiques américains, les résultats sont mitigés. Les ventes au détail, le Philly Fed, l'Empire Manufacturing et les indicateurs du marché immobilier ont surpris à la hausse. Au contraire, le PMI composite a baissé à son plus bas niveau en un an (54.5), la production industrielle a ralenti en août (0.4% contre 0.8% en Juillet) et l'amélioration sur le marché du travail s'est ralenti avec 235K emplois créés en août vs 943K en juillet. Du côté politique, les impasses sur la résolution du plafond de la dette avec le risque de défaut fin octobre et l'absence d'accord sur un nouveau plan de relance sur l'infrastructure perdurent, gênant la visibilité sur la politique fiscale américaine. En Europe, l'inflation a continué d'accélérer à 3% en août. Malgré la hausse des prix qui menacent leur pouvoir d'achat, les consommateurs restent optimistes. En effet, la confiance des ménages européens est montée à -4.0 en septembre après avoir atteint -5.3 le mois précédent. A l'inverse, du côté des entreprises, les PMIs de la zone euro continuent de baisser. Le PMI manufacturier allemand (58.5) a tiré l'indice européen vers le bas au cours du mois de septembre (58.7; précédent : 61). Dans le secteur des services, le PMI allemand a aussi surpris à la baisse et atteint 56 (précédent : 60.8). En ce qui concerne la BCE, celle-ci a gardé un ton optimiste et révisé en hausse ses prévisions de croissance et d'inflation à respectivement 5% et 2.2% pour cette année et 4.6% et 1.7% pour l'année prochaine. Dans le même temps, elle a annoncé un ajustement à la baisse de son programme d'achats sur la fin de l'année et indiqué que la réunion de décembre sera clef pour décider de sa stratégie d'achat d'actifs l'année prochaine. Aux Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a aussi durci le ton en évoquant dans ses minutes la possibilité de hausse des taux dès cette année et la fin des achats en décembre. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de consommation durable et Énergie mais négative dans les technologie de l'information et service publique. L'effet pays fut quant à lui positif, notamment avec une bonne contribution en Suisse et Finlande mais négatif en Allemagne et Pays-Bas. Nous observons également un effet positif de notre facteur qualité, avec une contribution autour de 0.38%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.09%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de -0.31%; Value avec 0.43% contre Momentum de bénéfiques 0.13% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été positif.

L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Qualité et souspondérés sur le facteur Rendement du dividende. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Repsol Sa (surpondéré, 18.7%) QVD, Royal Dutch Shell Plc-A Shs (surpondéré, 15.9%) , Banco Comercial Portugues-R (surpondéré, 16.1%), Daimler Ag (surpondéré, 7.9%) . A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Vivendi (souspondéré, 68.3%), TOTAL S.A. (souspondéré, 13.3%), Royal Dutch Shell (souspondéré, 15.9%) , Valneva SE (surpondéré, -32.9%) .Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Royal Dutch Shell, Deutsche Wohnen, Repsol et vendu ASML Holding, Anglo American Plc, Rio Tinto Plc. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur volatilité et à une augmentation du facteur Défensif.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR EUROPE ESG et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Europe ESG - G en devise EUR : 30,09% / 28,75% avec une Tracking Error de 1,73%
- Part CPR Europe ESG - I en devise EUR : 30,97% / 28,75% avec une Tracking Error de 1,57%
- Part CPR Europe ESG - O en devise EUR : 32,08% / 28,76% avec une Tracking Error de 1,73%
- Part CPR Europe ESG - P en devise EUR : 30,41% / 28,75% avec une Tracking Error de 1,55%
- Part CPR Europe ESG - R en devise EUR : 30,91% / 28,75% avec une Tracking Error de 1,63%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## **INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19**

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres                               | Mouvements ("Devise de comptabilité") |              |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
|                                      | Acquisitions                          | Cessions     |
| NESTLE NOM.                          | 493 793,60                            | 4 690 781,07 |
| TOTALENERGIES SE                     | 3 208 090,14                          | 1 542 089,70 |
| BNP PARIBAS                          | 3 039 977,00                          | 1 702 504,69 |
| CPR CASH P                           | 2 219 250,01                          | 2 464 149,95 |
| SIEMENS AG-REG                       | 2 852 728,44                          | 1 427 400,40 |
| SANOFI                               | 1 963 836,30                          | 2 171 223,97 |
| ORANGE                               | 3 712 648,62                          | 173 125,81   |
| ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN        |                                       | 3 629 083,40 |
| LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY) | 2 003 637,60                          | 1 622 933,60 |
| ENGIE                                | 2 153 809,21                          | 1 236 849,97 |

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 248 633,01**

- o Prêts de titres : 248 633,01
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 65 490 316,76**

- o Change à terme : 33 488 837,76
- o Future :
- o Options :
- o Swap : 32 001 479,00

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| <b>Techniques de gestion efficace</b>   | <b>Instruments financiers dérivés (*)</b>   |
|---|---|
| BOFA SECURITIES EUROPE SA<br>GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD<br>SOCIETE GENERALE SA | BARCLAYS BANK IRELAND PLC<br>BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3<br>CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG |

(\*) Sauf les dérivés listés.

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments                   | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Techniques de gestion efficace</b> |                                   |
| . Dépôts à terme                      |                                   |
| . Actions                             |                                   |
| . Obligations                         |                                   |
| . OPCVM                               |                                   |
| . Espèces (*)                         |                                   |
| <b>Total</b>                          |                                   |
| <b>Instrument financiers dérivés</b>  |                                   |
| . Dépôts à terme                      |                                   |
| . Actions                             |                                   |
| . Obligations                         |                                   |
| . OPCVM                               |                                   |
| . Espèces                             | -180 000,00                       |
| <b>Total</b>                          | <b>-180 000,00</b>                |

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels     | Montant en devise du portefeuille |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| . Revenus (*)                      | 22 230,25                         |
| . Autres revenus                   |                                   |
| <b>Total des revenus</b>           | <b>22 230,25</b>                  |
| . Frais opérationnels directs (**) | 5 332,29                          |
| . Frais opérationnels indirects    |                                   |
| . Autres frais                     |                                   |
| <b>Total des frais</b>             | <b>5 332,29</b>                   |

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

(\*\*) dont 5129,32 euros rétrocédés à Amundi Intermédiation et/ou le Gestionnaire financier.

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

|  | Prêts de titres | Emprunts de titres | Mise en pension | Prise en pension | TRS |
|--|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|
|--|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|

### a) Titres et matières premières prêtés

|                   |            |  |  |  |  |
|-------------------|------------|--|--|--|--|
| Montant           | 248 633,01 |  |  |  |  |
| % de l'Actif Net* | 0,21%      |  |  |  |  |

\*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

|                  |            |  |  |  |               |
|------------------|------------|--|--|--|---------------|
| Montant          | 248 633,01 |  |  |  | 32 001 479,00 |
| % de l'Actif Net | 0,21%      |  |  |  | 26,76%        |

### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|

### d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

|  |            |  |  |  |               |
|--|------------|--|--|--|---------------|
| BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3<br>FRANCE |            |  |  |  | 32 001 479,00 |
| BOFA SECURITIES EUROPE SA<br>FRANCE              | 138 580,00 |  |  |  |               |
| GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD<br>ROYAUME-UNI   | 72 307,20  |  |  |  |               |
| SOCIETE GENERALE SA<br>FRANCE                    | 37 745,81  |  |  |  |               |

### e) Type et qualité des garanties (collatéral)

|                               |  |  |  |  |  |
|-------------------------------|--|--|--|--|--|
| <b>Type</b>                   |  |  |  |  |  |
| - Actions                     |  |  |  |  |  |
| - Obligations                 |  |  |  |  |  |
| - OPC                         |  |  |  |  |  |
| - TCN                         |  |  |  |  |  |
| - Cash                        |  |  |  |  |  |
| <b>Rating</b>                 |  |  |  |  |  |
| <b>Monnaie de la garantie</b> |  |  |  |  |  |
| Euro                          |  |  |  |  |  |

|  | Prêts de titres | Emprunts de titres | Mise en pension | Prise en pension | TRS |
|--|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|
|--|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|

## f) Règlement et compensation des contrats

|                       |   |  |  |   |  |
|-----------------------|---|--|--|---|--|
| Triparties            |   |  |  | X |  |
| Contrepartie centrale |   |  |  |   |  |
| Bilatéraux            | X |  |  | X |  |

## g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

|                    |  |  |  |  |  |
|--------------------|--|--|--|--|--|
| Moins d'1 jour     |  |  |  |  |  |
| 1 jour à 1 semaine |  |  |  |  |  |
| 1 semaine à 1 mois |  |  |  |  |  |
| 1 à 3 mois         |  |  |  |  |  |
| 3 mois à 1 an      |  |  |  |  |  |
| Plus d'1 an        |  |  |  |  |  |
| Ouvertes           |  |  |  |  |  |

## h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

|                    |            |  |  |  |               |
|--------------------|------------|--|--|--|---------------|
| Moins d'1 jour     |            |  |  |  |               |
| 1 jour à 1 semaine |            |  |  |  |               |
| 1 semaine à 1 mois |            |  |  |  |               |
| 1 à 3 mois         |            |  |  |  |               |
| 3 mois à 1 an      |            |  |  |  | 32 001 479,00 |
| Plus d'1 an        |            |  |  |  |               |
| Ouvertes           | 248 633,01 |  |  |  |               |

## i) Données sur la réutilisation des garanties

|   |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|
| Montant maximal (%)   |  |  |  |  |  |
| Montant utilisé (%)   |  |  |  |  |  |
| Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros |  |  |  |  |  |

## j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

|             |  |  |  |  |  |
|-------------|--|--|--|--|--|
| CACEIS Bank |  |  |  |  |  |
| Titres      |  |  |  |  |  |
| Cash        |  |  |  |  |  |

| Prêts de titres | Emprunts de titres | Mise en pension | Prise en pension | TRS |
|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|
|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

|        |  |  |  |  |  |
|--------|--|--|--|--|--|
| Titres |  |  |  |  |  |
| Cash   |  |  |  |  |  |

## l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

| Revenus        |           |  |  |  |  |
|----------------|-----------|--|--|--|--|
| - OPC          | 22 230,25 |  |  |  |  |
| - Gestionnaire |           |  |  |  |  |
| - Tiers        |           |  |  |  |  |
| Coûts          |           |  |  |  |  |
| - OPC          | 5 332,29  |  |  |  |  |
| - Gestionnaire |           |  |  |  |  |
| - Tiers        |           |  |  |  |  |

## e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

CPR Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

## i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

CPR Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

## l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, CPR Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient à l'OPC, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 40% des revenus générés par lesdites opérations.

## Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

### ▪ Modifications substantielles :

Sans objet sur l'exercice.

### ▪ Autres modifications :

Depuis le **1<sup>er</sup> octobre 2020**, le mandat du Cabinet Deloitte & Associés, Commissaire aux Comptes de votre FCP, a été renouvelé pour six exercices.

Depuis le **18 décembre 2020**, les modifications suivantes sont intervenues sur votre fonds :

- **Mise en place d'une délégation partielle de gestion financière à Amundi Asset Management**

Cette délégation partielle sera activée au plus tard le 30/09/2021.

- **Mise à jour de la documentation juridique afin d'intégrer la sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne (Brexit)**

La sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne le 31/12/2020 nécessite la mise à jour de la documentation juridique du FCP afin de maintenir la possibilité d'investissement sur des actifs financiers dont les émetteurs se situent au Royaume Uni.

Les rubriques mises à jour sont les suivantes :

- indicateur de référence
- stratégie d'investissement
- actifs utilisés (hors dérivés intégrés)

- **Modification de la rubrique « Contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swaps)»**

La possibilité d'investissement dans des Total Return Swaps est augmentée afin d'offrir plus de flexibilité dans la gestion du FCP.

|  | Avant le 18/12/2020   | Après le 18/12/2020   |
|--|---|---|
| <b>Gestionnaire financier par délégation</b> | N/A   | Amundi Asset Management<br>Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le N°04000036<br>Siège social : 90 Boulevard Pasteur – 75015 PARIS<br>Cette délégation partielle à Amundi Asset Management sera activée au plus tard le 30/09/2021 en prévision de l'inéligibilité des titres du Royaume-Uni au PEA.  |
| <b>Indicateur de référence</b>               | L'indice MSCI EUROPE est un indice représentatif de la performance des marchés actions des pays développés en Europe, incluant la Suisse et la Norvège.   | L'indice MSCI EUROPE est un indice représentatif de la performance des marchés actions des pays développés en Europe, incluant le <b>Royaume-Uni</b> , la Suisse et la Norvège.   |
| <b>Stratégie d'investissement</b>            | La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres. Elle permet de retenir une centaine de lignes au sein d'un univers de départ regroupant environ 2000 valeurs tout en intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans le processus de construction de l'univers d'investissement | La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres. Elle permet de retenir une centaine de lignes au sein d'un univers de départ regroupant environ 2000 valeurs tout en intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. Les pays prépondérants sont ceux de l' <b>Union Européenne</b> , du <b>Royaume-Uni</b> , la Norvège et la Suisse. |

# OPCVM CPR EUROPE ESG

|   |  |   |
|---|--|---|
|   | éligible. Les pays prépondérants sont ceux de la Communauté Européenne, la Norvège et la Suisse.   |   |
|   | Le FCP est exposé pour au moins 75% de son actif en actions et titres assimilés des pays de l'Union Européenne.  | Le FCP est <b>investi</b> pour au moins 75% de son actif en actions et titres assimilés des pays de l'Union Européenne <b>et du Royaume-Uni</b> .   |
| <b>Actifs utilisés (hors dérivés intégrés) - Actions</b>            | <p>Pour au moins 75% de l'actif total du FCP : actions et valeurs assimilées des pays de l'Union Européenne appartenant à tout type de secteurs et aux catégories des grandes et moyennes capitalisations.</p> <p>Le FCP pourra également être exposé jusqu'à 25% maximum de son actif dans des actions et valeurs assimilées de pays en dehors de l'Union Européenne notamment la Suisse et la Norvège.</p> | <p><b>Le FCP est investi pour au moins 75% de son actif en actions et titres assimilés des pays de l'Union Européenne et du Royaume-Uni.</b></p> <p>Le FCP pourra également être <b>investi</b> jusqu'à 25% maximum de son actif dans des actions et valeurs assimilées de pays en dehors de l'Union Européenne <b>et en dehors du Royaume-Uni</b>.</p> |
| <b>Contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swaps)</b> | A titre indicatif, les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) représentent environ 33% de l'actif net, avec un maximum de 50% de l'actif net.   | A titre indicatif, les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) représentent environ <b>50%</b> de l'actif net, avec un maximum de <b>70%</b> de l'actif net.  |

Depuis le **10 mars 2021**, les modifications suivantes sont intervenues sur votre FCP :

- **Intégration dans la documentation juridique de votre FCP la doctrine AMF 2020-03 sur les informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra financières de façon centrale :**

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a développé le 11 mars 2020 une doctrine relative aux informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra financières (« **doctrine ESG AMF** »).

Cette doctrine, qui est entrée en vigueur le 10 mars 2021, définit un certain nombre de critères permettant d'apprécier le caractère effectif et mesurable des approches extra financières utilisées.

Ainsi, pour les OPC qui souhaitent faire de la prise en compte de caractéristiques extra-financières un **élément central de communication**, l'AMF prévoit que ces OPC intègrent dans leurs processus d'investissement :

- **des objectifs mesurables** lesquels doivent être mentionnés dans les documents réglementaires des OPC;
- **un engagement significatif de 20%**  
L'AMF met en avant 2 approches :
  - approche en amélioration de note : la note ESG de l'OPC doit être supérieure à la note de l'univers d'investissement après élimination d'au moins 20% des valeurs les moins bien notées
  - approche en sélectivité : 20% de l'univers d'investissement doit être exclu.
- **un taux d'analyse ou de notation extra-financière du portefeuille supérieur à 90%** : ce taux s'apprécie en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net.

Votre FCP intègre donc les exigences de la doctrine ESG AMF et communiquera de **façon centrale** sur la prise en compte des critères extra-financiers.

- **Mise à jour du process ESG de la stratégie d'investissement :**

CPR Asset Management et le groupe Amundi ont fait de l'investissement responsable l'un de leurs piliers.

Les engagements pris dans ce cadre ont consisté notamment en l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à l'ensemble de nos gestions et de notre politique de vote.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'expertise d'une équipe dédiée qui évalue et attribue une note à chaque émetteur (entreprises, états...) en fonction de ces critères ESG. Notation qui entre ensuite en compte dans nos processus d'investissements en complément des critères financiers traditionnellement appliqués.

Forts de cette ambition, nous avons décidé de fixer, pour un certain nombre, un nouvel objectif quantitatif visant à obtenir un score ESG supérieur au score ESG de leur univers d'investissement. Cette évolution de la documentation juridique ne nécessite pas d'agrément de la part de l'Autorité des Marchés Financiers.

Afin de matérialiser ce nouvel engagement, l'ensemble des informations liées à ces objectifs ESG sont mentionnées dans la documentation juridique du FCP.

L'approche ESG retenue pour votre FCP est la méthode en sélectivité à savoir :

- exclusion d'au moins 20% des titres les plus mal notés de l'univers d'investissement
- 90% au minimum des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG et/ou d'un score en controverse.

Par conséquent, le paragraphe « **Approche ESG retenue** » est rédigé comme suit :

*« La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :*

- *Exclusion des pires notes sur la note globale ESG*
- *Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)*

*D'autre part, la société de gestion s'assure :*

- *Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG*
- *Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG»*

Il est inclus, dans cette rubrique, la politique d'exclusion des sociétés tabac et charbon appliquée par le groupe Amundi.

- **Intégration dans la documentation juridique de votre FCP les mentions relatives au risque de durabilité (règlement européen Disclosure - SFDR) :**

Le Conseil de l'UE a adopté le 27 novembre 2019 le règlement 2019/2088 de l'UE concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « Règlement Disclosure »).

Le Règlement Disclosure définit des règles de transparence harmonisées pour les acteurs des marchés financiers quant à l'intégration :

- des risques de durabilité et
- des incidences négatives en matière de durabilité à la fois dans les décisions d'investissement, dans les informations relatives aux produits financiers et dans leur politique de rémunération.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

CPR Asset management, en sa qualité de Société de gestion de votre FCP, est soumise au Règlement Disclosure et doit, en particulier, vous fournir la classification Règlement Disclosure qui sera appliquée à votre FCP et la description du risque de durabilité intégré dans le processus de décision d'investissement de votre FCP.

Votre FCP est classifié **article 9** au regard du Règlement Disclosure, classification correspondant aux produits financiers qui ont pour objectif les investissements durables.

- Par ailleurs, les **modifications** suivantes ont été apportées dans la documentation juridique de votre fonds :

## Rubrique « Indicateur de référence » : prospectus et DICI du FCP

En 2020, nos OPC ont été mis à jour (conformité avec le Q&A ESMA du 29 mars 2019) afin d'indiquer dans leur documentation juridique l'obligation pour les gérants d'OPC de déclarer s'ils appliquent une gestion « active » ou « passive » selon les définitions précisées par l'ESMA et, lorsque la gestion de l'OPCVM est « active », d'indiquer avec quel degré de liberté par rapport à son indicateur de référence.

Aussi et dans cette continuité, la documentation juridique du fonds a été modifiée afin de l'aligner avec le suivi mis en place par CPR Asset Management pour respecter les mentions relatives aux indices de référence de l'ESMA (publication du 29 mars 2019).

## Rubrique « Indications sur le régime fiscal » est rédigée comme suit :

« Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés en France et n'est pas considéré comme résident fiscal au sens du droit interne français. Selon les règles fiscales françaises, l'interposition du FCP ne modifie ni la nature ni la source des produits, rémunérations et/ou plus-values éventuelles qu'il répartit aux investisseurs.

Toutefois, les investisseurs peuvent supporter des impositions du fait des revenus distribués, le cas échéant, par le FCP, ou lorsqu'ils céderont les titres de celui-ci. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FCP ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du FCP.

Certains revenus distribués par le FCP à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les opérations d'échange au sein du Fonds seront considérées comme une cession suivie d'un rachat et se trouveront à ce titre soumises au régime des plus-values sur cessions de valeurs mobilières.

*Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel.*

Les parts du FCP constituent un placement éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions). En effet, 75% au moins du portefeuille du FCP est composé de titres dont les émetteurs ont leur siège social dans un Etat membre l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale et qui sont soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent.

Les plus-values réalisées au titre de la cession de parts du FCP souscrites entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2017 sont susceptibles de bénéficier d'un abattement pour durée de détention visé à l'article 150-0 D du Code Général des Impôts, dans le cas où le porteur a opté pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

A ce titre et depuis le 1er janvier 2005, il est rappelé que le FCP respecte un quota d'investissement de 75% au moins de son actif en actions ou parts de sociétés.

La durée de détention des parts d'OPC est décomptée comme suit :

- à partir de la date de souscription des parts si les parts ont été souscrites à une date où l'OPC respectait le quota d'investissement ;
- à partir de la date de respect du quota d'investissement lorsque les parts de l'OPC ont été souscrites à une date antérieure.

*En cas de doute sur sa situation fiscale, il est recommandé au porteur de s'adresser à son conseiller fiscal. »*

**Rubrique « Date et heure limite de réception des ordres »** : il est précisé la mention suivante :

« Les ordres de souscription et de rachat peuvent être exprimés en parts, en fraction de parts et/ou en montant. »

Depuis le **27 juillet 2021**, les modifications suivantes sont intervenues sur votre FCP :

- Mentions relatives aux **indices de référence** pour mise en conformité avec le **Q&A ESMA du 29 mars 2019**.

CPR Asset Management, en qualité de société de gestion de votre FCP, a décidé de modifier la documentation juridique du fonds afin de préciser les mentions relatives aux indices de référence pour mise en conformité avec le Q&A ESMA du 29 mars 2019.

En 2020, la documentation réglementaire du FCP avait été mise à jour afin d'indiquer l'obligation pour les gérants de cet OPC de déclarer s'ils appliquent une gestion « active » ou « passive » selon les définitions précisées par l'ESMA et, lorsque la gestion de l'OPCVM est « active », d'indiquer avec quel degré de liberté par rapport à son indicateur de référence.

Aussi, la documentation réglementaire de votre fonds a été modifiée afin de s'aligner avec le suivi mis en place par CPR Asset Management pour respecter lesdites mentions.

- A des fins de lisibilité, les paragraphes, ci-dessous, dans la **rubrique « Stratégie d'investissement »** ont été rédigés comme suit :

*« Le style de gestion est actif : la stratégie d'investissement privilégie la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indice de référence **tout en intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.***

*La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres. Elle permet de retenir une centaine de lignes de valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence. Regroupant environ 2000 valeurs tout en intégrant des critères ES ( Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. Les pays prépondérants sont ceux de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, la Norvège et la Suisse »*

- Précision afin de **maintenir le ratio PEA** du FCP suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Les titres PEA sont investis dans le cadre d'un swap VRAC PEA qui s'alignera sur les contraintes du fonds et notamment sur les aspects ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Aussi, le paragraphe « Le fonds respecte les règles ESG suivantes : » dans la rubrique « stratégie d'investissement », a été complété comme suit :

# OPCVM CPR EUROPE ESG

« .../...Concernant les titres investis dans le cadre de l'éligibilité au PEA et dont la performance est échangée contre un taux monétaire, la règle ESG suivante est appliquée :

*Exclusion des émetteurs dont la note ESG est de « F » ou « G » à l'achat ; en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de « F » ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs.*

*.../...»*

## Informations spécifiques

### Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

### Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) Télécopie : 01-53-15-70-70.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan:

3. Compléments d'information,

3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 81,05%.

## Informations réglementaires

### Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

### Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

### Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

### Politique de Rémunérations

#### 1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V»). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

## **1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 112 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 15 510 997 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 598 690 euros, soit 62% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 5 912 307 euros, soit 38% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (3 collaborateurs au 31 décembre 2020) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (6 collaborateurs au 31 décembre 2020), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

## **1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

#### *Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

#### *Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

## 2. Fonctions commerciales

### *Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

### *Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)**

Dans l'ensemble de sa gestion active\*, CPR AM applique des règles strictes d'intégration des critères extra-financiers (ESG) qui constituent le socle de sa responsabilité :

- Pas d'investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions prohibées par les conventions d'Ottawa et d'Oslo.
- Exclusion des entreprises produisant ou commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.
- Exclusion des entreprises contrevenant gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial.

Par ailleurs, au cours de l'année 2017, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac.

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, CPR AM a pris la décision de se désengager des entreprises (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport) réalisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou, suite à une analyse qualitative et prospective, de certaines sociétés produisant 100 millions de tonnes et plus de charbon par an.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM (échelle de A à G, A étant la meilleure note et G la moins bonne).

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

*\* Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence*

## Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## CPR EUROPE ESG

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
CPR Asset Management

90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

Aux porteurs de parts du FCP CPR EUROPE ESG,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR EUROPE ESG constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 06 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Stéphane Collas*  
Stéphane COLLAS

*Jean-Marc LECAT*  
Jean-Marc LECAT

## Comptes annuels

## Bilan Actif au 30/09/2021 en EUR

|  | 30/09/2021            | 30/09/2020            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>  |                       |                       |
| <b>DÉPÔTS</b>  |                       |                       |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>  | <b>118 997 274,99</b> | <b>105 885 148,04</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>115 373 328,69</b> | <b>95 617 657,86</b>  |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 115 373 328,69        | 95 617 657,86         |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  |                       |                       |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   |                       | <b>151 900,74</b>     |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  |                       | 151 900,74            |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  |                       |                       |
| <b>Titres de créances</b>  |                       |                       |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   |                       |                       |
| Titres de créances négociables   |                       |                       |
| Autres titres de créances  |                       |                       |
| Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   |                       |                       |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   | <b>2 716 062,51</b>   | <b>2 555 976,55</b>   |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                      | 2 716 062,51          | 2 555 976,55          |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE                                  |                       |                       |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés         |                       |                       |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés |                       |                       |
| Autres organismes non européens  |                       |                       |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>250 067,22</b>     | <b>7 528 562,89</b>   |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  |                       |                       |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 250 067,22            | 7 528 562,89          |
| Titres empruntés   |                       |                       |
| Titres donnés en pension   |                       |                       |
| Autres opérations temporaires  |                       |                       |
| <b>Instruments financiers à terme</b>  | <b>657 816,57</b>     | <b>31 050,00</b>      |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  |                       | 31 050,00             |
| Autres opérations  | 657 816,57            |                       |
| <b>Autres instruments financiers</b>   |                       |                       |
| <b>CRÉANCES</b>  | <b>33 722 528,71</b>  | <b>345 346,85</b>     |
| Opérations de change à terme de devises  | 33 488 837,76         |                       |
| Autres   | 233 690,95            | 345 346,85            |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>  | <b>2 229 900,18</b>   | <b>5 610 450,88</b>   |
| Liquidités   | 2 229 900,18          | 5 610 450,88          |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>  | <b>154 949 703,88</b> | <b>111 840 945,77</b> |

## Bilan Passif au 30/09/2021 en EUR

|   | 30/09/2021            | 30/09/2020            |
|---|-----------------------|-----------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                     |                       |                       |
| Capital   | 104 798 022,89        | 108 737 015,82        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) |                       |                       |
| Report à nouveau (a)  | 37,12                 | 28,40                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)             | 12 320 449,65         | -7 475 705,97         |
| Résultat de l'exercice (a,b)                                | 2 448 513,07          | 1 869 895,17          |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>                         | <b>119 567 022,73</b> | <b>103 131 233,42</b> |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i>               |                       |                       |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                               | <b>668 569,88</b>     | <b>2 676 407,29</b>   |
| Opérations de cession sur instruments financiers            |                       |                       |
| Opérations temporaires sur titres                           | -2,82                 | 2 645 357,29          |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          |                       |                       |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | -2,82                 | -8,15                 |
| Autres opérations temporaires                               |                       | 2 645 365,44          |
| Instruments financiers à terme                              | 668 572,70            | 31 050,00             |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             |                       | 31 050,00             |
| Autres opérations   | 668 572,70            |                       |
| <b>DETTES</b>   | <b>33 810 521,17</b>  | <b>5 712 172,26</b>   |
| Opérations de change à terme de devises                     | 33 370 543,00         |                       |
| Autres  | 439 978,17            | 5 712 172,26          |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                   | <b>903 590,10</b>     | <b>321 132,80</b>     |
| Concours bancaires courants                                 | 903 590,10            | 321 132,80            |
| Emprunts  |                       |                       |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                      | <b>154 949 703,88</b> | <b>111 840 945,77</b> |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors-Bilan au 30/09/2021 en EUR

|   | 30/09/2021    | 30/09/2020 |
|---|---------------|------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                 |               |            |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |               |            |
| Engagement sur marché de gré à gré              |               |            |
| Autres engagements                              |               |            |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                        |               |            |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |               |            |
| Contrats futures                                |               |            |
| EURO STOXX 50 1220                              |               | 862 380,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré              |               |            |
| Swaps de performance                            |               |            |
| BOFA 340063 PEA                                 | 32 001 479,00 |            |
| Contracts for Difference                        |               |            |
| CFD CGMD ROCHE 1230                             | 3 162,98      |            |
| CFD CGME NESTLE 1230                            | 4 076 527,15  |            |
| CFD CGME ROCHE 1230                             | 3 163 931,04  |            |
| CFD CGME NOVART 1230                            | 1 171 389,22  |            |
| CFD CGME ASTRAZ 1230                            | 1 817 237,46  |            |
| CFD CGME GLAXOS 1230                            | 2 138 752,95  |            |
| CGME BP PLC 1230                                | 1 166 691,96  |            |
| CFD CGME SWISS 1230                             | 1 048 961,71  |            |
| CFD CGMD ASTRAZ 1230                            | 1 042,17      |            |
| CFD CGME SIKA A 1230                            | 1 450 094,90  |            |
| CFD CGME GIVAUD 1230                            | 918 551,48    |            |
| CFD CGME LOGITE 1230                            | 464 241,31    |            |
| CFD CGME CENTRI 1230                            | 586 694,55    |            |
| CFD CGME CIE FI 1230                            | 409 648,80    |            |
| CFD CGME UNILEV 1230                            | 1 420 841,95  |            |
| CFD CGME RECKIT 1230                            | 697 253,21    |            |
| CFD CGME COMPAS 1230                            | 407 706,13    |            |
| CFD CGME 3I GRO 1230                            | 1 358 862,61  |            |
| CFD CGME RELX P 1230                            | 1 630 126,39  |            |
| CFD CGME AVIVA 1230                             | 1 125 179,54  |            |
| CFD CGME DIAGEO 1230                            | 2 377 472,24  |            |
| CFD CGME BAE SY 1230                            | 900 604,83    |            |
| CFD CGME STANDA 1230                            | 813 672,22    |            |
| CFD CGME LLOYDS 1230                            | 739 098,49    |            |
| CFD CGME RIO TI 1230                            | 1 277 321,37  |            |
| CFD CGME ANGLO 1230                             | 726 141,59    |            |
| CFD CGME HSBC H 1230                            | 154 699,49    |            |
| Autres engagements                              |               |            |

## Compte de Résultat au 30/09/2021 en EUR

|   | 30/09/2021          | 30/09/2020          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                      |                     |                     |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                   | 7 849,86            | 10 089,41           |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                      | 3 004 518,93        | 2 398 539,00        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                  |                     |                     |
| Produits sur titres de créances                                 |                     |                     |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres     | 19 433,97           | 7 465,62            |
| Produits sur instruments financiers à terme                     |                     |                     |
| Autres produits financiers                                      |                     |                     |
| <b>TOTAL (1)</b>  | <b>3 031 802,76</b> | <b>2 416 094,03</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                       |                     |                     |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres      | 847,22              | 2 773,84            |
| Charges sur instruments financiers à terme                      |                     |                     |
| Charges sur dettes financières                                  | 11 520,22           | 9 260,68            |
| Autres charges financières                                      |                     |                     |
| <b>TOTAL (2)</b>  | <b>12 367,44</b>    | <b>12 034,52</b>    |
| <b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>              | <b>3 019 435,32</b> | <b>2 404 059,51</b> |
| Autres produits (3)   |                     |                     |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)            | 568 132,61          | 538 371,64          |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b> | <b>2 451 302,71</b> | <b>1 865 687,87</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5)                    | -2 789,64           | 4 207,30            |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)         |                     |                     |
| <b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>                         | <b>2 448 513,07</b> | <b>1 869 895,17</b> |

## Annexes aux comptes annuels

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19**

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

# OPCVM CPR EUROPE ESG

FR0013294642 - CPR EUROPE ESG R : Taux de frais maximum de 0,65% TTC.  
FR0011271659 - CPR EUROPE ESG G : Taux de frais maximum de 1,70% TTC.  
FR0010626390 - CPR EUROPE ESG O : Taux de frais maximum de 0,15% TTC.  
FR0010619916 - CPR EUROPE P : Taux de frais maximum de 1,10% TTC.  
FR0010626408 - CPR EUROPE ESG I : Taux de frais maximum de 0,55% TTC.

## **Commission de surperformance**

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence (l'indice MSCI EUROPE).

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre ces 2 actifs, dans la limite de 1,5% de l'actif net. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera

l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à l'actif de référence.

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

# OPCVM CPR EUROPE ESG

## Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| <b>Part(s)</b>         | <b>Affectation du résultat net</b>   | <b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>                           |
|------------------------|--|--|
| Parts CPR EUROPE ESG G | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion |
| Parts CPR EUROPE ESG I | Capitalisation   | Capitalisation   |
| Parts CPR EUROPE ESG O | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion |
| Parts CPR EUROPE ESG R | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion |
| Parts CPR EUROPE ESG P | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion |

## 2. Évolution de l'actif net au 30/09/2021 en EUR

|   | 30/09/2021            | 30/09/2020            |
|---|-----------------------|-----------------------|
| <b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>  | <b>103 131 233,42</b> | <b>99 625 622,86</b>  |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)    | 2 821 841,49          | 23 791 227,37         |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)           | -14 173 256,24        | -3 434 952,76         |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                    | 17 759 707,41         | 6 775 986,93          |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | -4 258 936,61         | -14 369 879,48        |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme                      | 478 836,75            | 632 828,02            |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme                     | -1 397 023,70         | -313 218,57           |
| Frais de transactions   | -349 534,27           | -385 716,25           |
| Différences de change   | 909 070,58            | -1 065 137,44         |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 13 588 093,37         | -6 918 070,88         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | <i>14 881 672,03</i>  | <i>1 293 578,66</i>   |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | <i>-1 293 578,66</i>  | <i>-8 211 649,54</i>  |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme   | 20 293,87             | -35 600,00            |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | <i>-10 756,13</i>     | <i>-31 050,00</i>     |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | <i>31 050,00</i>      | <i>-4 550,00</i>      |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes          |                       | -903 612,45           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                             | -1 414 606,05         | -2 133 931,80         |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                     | 2 451 302,71          | 1 865 687,87          |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes    |                       |                       |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                       |                       |                       |
| Autres éléments   |                       |                       |
| <b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>  | <b>119 567 022,73</b> | <b>103 131 233,42</b> |

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

|   | Montant              | %            |
|---|----------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>  |                      |              |
| <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                |                      |              |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES                 |                      |              |
| <b>TITRES DE CRÉANCES</b>                               |                      |              |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES                                |                      |              |
| <b>PASSIF</b>   |                      |              |
| <b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b> |                      |              |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS  |                      |              |
| <b>HORS-BILAN</b>                                       |                      |              |
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                         |                      |              |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE                          |                      |              |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                                |                      |              |
| Actions   | 32 045 907,74        | 26,80        |
| Autres  | 32 001 479,00        | 26,77        |
| <b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>                          | <b>64 047 386,74</b> | <b>53,57</b> |

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres       | %    |
|-----------------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------------|------|
| <b>ACTIF</b>                      |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Dépôts                            |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Obligations et valeurs assimilées |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Titres de créances                |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Opérations temporaires sur titres |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Comptes financiers                |           |   |               |   |                |   | 2 229 900,18 | 1,86 |
| <b>PASSIF</b>                     |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Opérations temporaires sur titres |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Comptes financiers                |           |   |               |   |                |   | 903 590,10   | 0,76 |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Opérations de couverture          |           |   |               |   |                |   |              |      |
| Autres opérations                 |           |   |               |   |                |   |              |      |

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

|                                   | < 3 mois     | %    | ]3 mois - 1 an] | % | ]1 - 3 ans] | % | ]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| <b>ACTIF</b>                      |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Dépôts                            |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Obligations et valeurs assimilées |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Titres de créances                |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations temporaires sur titres |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Comptes financiers                | 2 229 900,18 | 1,86 |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| <b>PASSIF</b>                     |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations temporaires sur titres |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Comptes financiers                | 903 590,10   | 0,76 |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Opérations de couverture          |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |
| Autres opérations                 |              |      |                 |   |             |   |             |   |         |   |

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

|  | Devise 1<br>GBP |       | Devise 2<br>CHF |       | Devise 3<br>DKK |      | Devise N<br>Autre(s) |      |
|--|-----------------|-------|-----------------|-------|-----------------|------|----------------------|------|
|  | Montant         | %     | Montant         | %     | Montant         | %    | Montant              | %    |
| <b>ACTIF</b>                                     |                 |       |                 |       |                 |      |                      |      |
| Dépôts   |                 |       |                 |       |                 |      |                      |      |
| Actions et valeurs assimilées                    | 5 191 430,58    | 4,34  | 2 745 955,24    | 2,30  | 5 331 615,45    | 4,46 | 7 363 922,90         | 6,16 |
| Obligations et valeurs assimilées                |                 |       |                 |       |                 |      |                      |      |
| Titres de créances                               |                 |       |                 |       |                 |      |                      |      |
| OPC  |                 |       |                 |       |                 |      |                      |      |
| Opérations temporaires sur titres                | 52,23           |       | 37 965,81       | 0,03  |                 |      | 585,86               |      |
| Créances   | 20 117 476,23   | 16,83 | 13 457 109,66   | 11,25 |                 |      | 8 730,15             | 0,01 |
| Comptes financiers                               |                 |       |                 |       |                 |      | 7 166,73             | 0,01 |
| <b>PASSIF</b>                                    |                 |       |                 |       |                 |      |                      |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers |                 |       |                 |       |                 |      |                      |      |
| Opérations temporaires sur titres                |                 |       |                 |       |                 |      |                      |      |
| Dettes   | 81 208,41       | 0,07  | 101,22          |       |                 |      | 238,91               |      |
| Comptes financiers                               | 506 219,77      | 0,42  | 397 369,83      | 0,33  | 0,50            |      |                      |      |
| <b>HORS-BILAN</b>                                |                 |       |                 |       |                 |      |                      |      |
| Opérations de couverture                         |                 |       |                 |       |                 |      |                      |      |
| Autres opérations                                | 19 339 399,15   | 16,17 | 12 706 508,59   | 10,63 |                 |      |                      |      |

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

|                                 | Nature de débit/crédit                      | 30/09/2021           |
|---------------------------------|---|----------------------|
| <b>CRÉANCES</b>                 |   |                      |
|                                 | Achat à terme de devise                     | 33 488 837,76        |
|                                 | Ventes à règlement différé                  | 80 737,59            |
|                                 | Coupons et dividendes en espèces            | 152 949,45           |
|                                 | Autres créances                             | 3,91                 |
| <b>TOTAL DES CRÉANCES</b>       |   | <b>33 722 528,71</b> |
| <b>DETTES</b>                   |   |                      |
|                                 | Fonds à verser sur achat à terme de devises | 33 370 543,00        |
|                                 | Achats à règlement différé                  | 81 187,52            |
|                                 | Frais de gestion fixe                       | 74 600,14            |
|                                 | Frais de gestion variable                   | 81 914,46            |
|                                 | Collatéraux                                 | 180 000,00           |
|                                 | Autres dettes                               | 22 276,05            |
| <b>TOTAL DES DETTES</b>         |   | <b>33 810 521,17</b> |
| <b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b> |   | <b>-87 992,46</b>    |

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

|   | En parts   | En montant    |
|---|------------|---------------|
| <b>Part CPR EUROPE ESG G</b>                          |            |               |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 149,541    | 257 052,29    |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -1 076,442 | -1 758 616,79 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -926,901   | -1 501 564,50 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 7 149,660  |               |
| <b>Part CPR EUROPE ESG I</b>                          |            |               |
| Parts souscrites durant l'exercice                    |            |               |
| Parts rachetées durant l'exercice                     |            |               |
| Solde net des souscriptions/rachats                   |            |               |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 57,050     |               |
| <b>Part CPR EUROPE ESG O</b>                          |            |               |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 75,000     | 1 383 858,75  |
| Parts rachetées durant l'exercice                     |            |               |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 75,000     | 1 383 858,75  |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 3 780,000  |               |
| <b>Part CPR EUROPE ESG R</b>                          |            |               |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 2 050,901  | 246 860,76    |
| Parts rachetées durant l'exercice                     |            |               |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 2 050,901  | 246 860,76    |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 2 051,924  |               |

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

|   | En parts    | En montant     |
|---|-------------|----------------|
| <b>Part CPR EUROPE ESG P</b>                          |             |                |
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 3 815,555   | 934 069,69     |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -57 387,202 | -12 414 639,45 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | -53 571,647 | -11 480 569,76 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 37 786,857  |                |

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

|   | En montant |
|---|------------|
| <b>Part CPR EUROPE ESG G</b>                                |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises |            |
| Commissions de souscription acquises                        |            |
| Commissions de rachat acquises                              |            |
| <b>Part CPR EUROPE ESG I</b>                                |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises |            |
| Commissions de souscription acquises                        |            |
| Commissions de rachat acquises                              |            |
| <b>Part CPR EUROPE ESG O</b>                                |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises |            |
| Commissions de souscription acquises                        |            |
| Commissions de rachat acquises                              |            |
| <b>Part CPR EUROPE ESG R</b>                                |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises |            |
| Commissions de souscription acquises                        |            |
| Commissions de rachat acquises                              |            |
| <b>Part CPR EUROPE P</b>                                    |            |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises |            |
| Commissions de souscription acquises                        |            |
| Commissions de rachat acquises                              |            |

## 3.7. FRAIS DE GESTION

|                                       | 30/09/2021 |
|---------------------------------------|------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG G</b>         |            |
| Commissions de garantie               |            |
| Frais de gestion fixes                | 207 297,97 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,66       |
| Frais de gestion variables            |            |
| Rétrocessions des frais de gestion    |            |
| <b>Parts CPR EUROPE ESG I</b>         |            |
| Commissions de garantie               |            |
| Frais de gestion fixes                | 55 967,97  |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,54       |
| Frais de gestion variables            | 47 911,03  |
| Rétrocessions des frais de gestion    |            |
| <b>Parts CPR EUROPE ESG O</b>         |            |
| Commissions de garantie               |            |
| Frais de gestion fixes                | 114 566,07 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,15       |
| Frais de gestion variables            |            |
| Rétrocessions des frais de gestion    |            |
| <b>Parts CPR EUROPE ESG R</b>         |            |
| Commissions de garantie               |            |
| Frais de gestion fixes                | 538,03     |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,64       |
| Frais de gestion variables            |            |
| Rétrocessions des frais de gestion    |            |
| <b>Parts CPR EUROPE ESG P</b>         |            |
| Commissions de garantie               |            |
| Frais de gestion fixes                | 107 854,46 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,08       |
| Frais de gestion variables            | 33 997,08  |
| Rétrocessions des frais de gestion    |            |

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

|                             | 30/09/2021 |
|-----------------------------|------------|
| Garanties reçues par l'OPC  |            |
| - dont garanties de capital |            |
| Autres engagements reçus    |            |
| Autres engagements donnés   |            |

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                               | 30/09/2021 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée |            |
| Titres empruntés              |            |

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|  | 30/09/2021 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine |            |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                |            |

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code ISIN    | Libellé                        | 30/09/2021          |
|-----------------------------------|--------------|--------------------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                                |                     |
| Obligations                       |              |                                |                     |
| TCN                               |              |                                |                     |
| OPC                               |              |                                | 2 716 062,51        |
|                                   | FR0000291239 | CPR CASH P                     | 706 796,16          |
|                                   | FR0011554237 | CPR CONSOMMATEUR ACTIONNAIRE I | 2 007 290,64        |
|                                   | FR0010745216 | CPR MONETAIRE ISR P            | 1 975,71            |
| Instruments financiers à terme    |              |                                |                     |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                                | <b>2 716 062,51</b> |

# OPCVM CPR EUROPE ESG

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

|                                  | 30/09/2021          | 30/09/2020          |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b> |                     |                     |
| Report à nouveau                 | 37,12               | 28,40               |
| Résultat                         | 2 448 513,07        | 1 869 895,17        |
| <b>Total</b>                     | <b>2 448 550,19</b> | <b>1 869 923,57</b> |

|                                | 30/09/2021        | 30/09/2020       |
|--------------------------------|-------------------|------------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG G</b>  |                   |                  |
| <b>Affectation</b>             |                   |                  |
| Distribution                   |                   |                  |
| Report à nouveau de l'exercice |                   |                  |
| Capitalisation                 | 127 701,13        | 69 193,24        |
| <b>Total</b>                   | <b>127 701,13</b> | <b>69 193,24</b> |

|                                | 30/09/2021        | 30/09/2020        |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG I</b>  |                   |                   |
| <b>Affectation</b>             |                   |                   |
| Distribution                   |                   |                   |
| Report à nouveau de l'exercice |                   |                   |
| Capitalisation                 | 180 787,16        | 152 118,31        |
| <b>Total</b>                   | <b>180 787,16</b> | <b>152 118,31</b> |

|  | 30/09/2021          | 30/09/2020          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG O</b>  |                     |                     |
| <b>Affectation</b>   |                     |                     |
| Distribution   | 2 012 320,80        | 1 414 606,05        |
| Report à nouveau de l'exercice                                       | 23,34               | 36,39               |
| Capitalisation   |                     |                     |
| <b>Total</b>   | <b>2 012 344,14</b> | <b>1 414 642,44</b> |
| <b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre de parts  | 3 780,000           | 3 705,000           |
| Distribution unitaire  | 532,36              | 381,81              |
| <b>Crédit d'impôt</b>  |                     |                     |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat                | 159 338,29          | 119 021,17          |

# OPCVM CPR EUROPE ESG

|                                | 30/09/2021      | 30/09/2020  |
|--------------------------------|-----------------|-------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG R</b>  |                 |             |
| <b>Affectation</b>             |                 |             |
| Distribution                   |                 |             |
| Report à nouveau de l'exercice |                 |             |
| Capitalisation                 | 3 835,80        | 1,83        |
| <b>Total</b>                   | <b>3 835,80</b> | <b>1,83</b> |

|                                | 30/09/2021        | 30/09/2020        |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG P</b>  |                   |                   |
| <b>Affectation</b>             |                   |                   |
| Distribution                   |                   |                   |
| Report à nouveau de l'exercice |                   |                   |
| Capitalisation                 | 123 881,96        | 233 967,75        |
| <b>Total</b>                   | <b>123 881,96</b> | <b>233 967,75</b> |

# OPCVM CPR EUROPE ESG

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

|   | 30/09/2021           | 30/09/2020           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                              |                      |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées       |                      |                      |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                     | 12 320 449,65        | -7 475 705,97        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice |                      |                      |
| <b>Total</b>  | <b>12 320 449,65</b> | <b>-7 475 705,97</b> |

|   | 30/09/2021          | 30/09/2020         |
|---|---------------------|--------------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG G</b>               |                     |                    |
| <b>Affectation</b>                          |                     |                    |
| Distribution                                |                     |                    |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 1 330 147,67        |                    |
| Capitalisation                              |                     | -815 944,60        |
| <b>Total</b>                                | <b>1 330 147,67</b> | <b>-815 944,60</b> |

|   | 30/09/2021          | 30/09/2020         |
|---|---------------------|--------------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG I</b>               |                     |                    |
| <b>Affectation</b>                          |                     |                    |
| Distribution                                |                     |                    |
| Plus et moins-values nettes non distribuées |                     |                    |
| Capitalisation                              | 1 167 643,08        | -627 751,73        |
| <b>Total</b>                                | <b>1 167 643,08</b> | <b>-627 751,73</b> |

|  | 30/09/2021          | 30/09/2020           |
|--|---------------------|----------------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG O</b>  |                     |                      |
| <b>Affectation</b>   |                     |                      |
| Distribution   | 8 738 188,20        |                      |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                          | 8,82                |                      |
| Capitalisation   |                     | -4 648 284,26        |
| <b>Total</b>   | <b>8 738 197,02</b> | <b>-4 648 284,26</b> |
| <b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b> |                     |                      |
| Nombre de parts  | 3 780,000           | 3 705,000            |
| Distribution unitaire  | 2 311,69            |                      |

# OPCVM CPR EUROPE ESG

|   | 30/09/2021       | 30/09/2020   |
|---|------------------|--------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG R</b>               |                  |              |
| <b>Affectation</b>                          |                  |              |
| Distribution                                |                  |              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 25 837,18        |              |
| Capitalisation                              |                  | -6,77        |
| <b>Total</b>                                | <b>25 837,18</b> | <b>-6,77</b> |

|   | 30/09/2021          | 30/09/2020           |
|---|---------------------|----------------------|
| <b>Parts CPR EUROPE P</b>                   |                     |                      |
| <b>Affectation</b>                          |                     |                      |
| Distribution                                |                     |                      |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 1 058 624,70        |                      |
| Capitalisation                              |                     | -1 383 718,61        |
| <b>Total</b>                                | <b>1 058 624,70</b> | <b>-1 383 718,61</b> |

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

|   | 29/09/2017            | 28/09/2018           | 30/09/2019           | 30/09/2020            | 30/09/2021            |
|---|-----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net Global en EUR</b>                | <b>120 861 194,51</b> | <b>99 498 350,54</b> | <b>99 625 622,86</b> | <b>103 131 233,42</b> | <b>119 567 022,73</b> |
| <b>Parts CPR EUROPE ESG G en EUR</b>          |                       |                      |                      |                       |                       |
| Actif net                                     | 18 716 854,86         | 15 985 208,90        | 14 148 221,46        | 11 192 671,94         | 12 889 814,16         |
| Nombre de titres                              | 12 065,703            | 10 485,744           | 8 952,243            | 8 076,561             | 7 149,660             |
| Valeur liquidative unitaire                   | 1 551,24              | 1 524,47             | 1 580,41             | 1 385,82              | 1 802,85              |
| +/- values nettes unitaire non distribuées    |                       |                      |                      |                       | 186,04                |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 86,43                 | 42,28                | -23,45               | -101,02               |                       |
| Capitalisation unitaire sur résultat          | 16,31                 | 20,06                | 23,14                | 8,56                  | 17,86                 |
| <b>Parts CPR EUROPE ESG I en EUR</b>          |                       |                      |                      |                       |                       |
| Actif net                                     | 4 104 539,39          | 163,10               | 8 556,71             | 8 654 239,42          | 11 334 466,55         |
| Nombre de titres                              | 25,000                | 0,001                | 0,050                | 57,050                | 57,050                |
| Valeur liquidative unitaire                   | 164 181,57            | 163 100,00           | 171 134,20           | 151 695,69            | 198 676,01            |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 9 099,30              | 4 460,00             | -2 425,60            | -11 003,53            | 20 467,01             |
| Capitalisation unitaire sur résultat          | 3 408,52              | 3 870,00             | 4 356,00             | 2 666,40              | 3 168,92              |
| <b>Parts CPR EUROPE ESG O en EUR</b>          |                       |                      |                      |                       |                       |
| Actif net                                     | 84 793 019,97         | 72 556 639,90        | 75 065 435,30        | 64 253 281,42         | 84 827 167,15         |
| Nombre de titres                              | 4 150,000             | 3 650,000            | 3 705,000            | 3 705,000             | 3 780,000             |
| Valeur liquidative unitaire                   | 20 432,05             | 19 878,53            | 20 260,57            | 17 342,31             | 22 441,04             |
| Distribution unitaire sur +/- values nettes   |                       |                      | 243,89               |                       | 2 311,69              |
| +/- values nettes unitaire non distribuées    |                       | 546,23               |                      |                       |                       |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 1 136,17              |                      |                      | -1 254,59             |                       |
| Distribution unitaire sur résultat            | 497,81                | 550,01               | 575,96               | 381,81                | 532,36                |
| Crédit d'impôt unitaire                       | 34,979                | 48,631               | 37,15                | 32,124                | (*)                   |

# OPCVM CPR EUROPE ESG

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

|   | 29/09/2017    | 28/09/2018    | 30/09/2019    | 30/09/2020    | 30/09/2021    |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Parts CPR EUROPE ESG R en EUR</b>          |               |               |               |               |               |
| Actif net                                     |               | 25 088,24     | 105,41        | 95,41         | 250 523,21    |
| Nombre de titres                              |               | 249,106       | 1,000         | 1,023         | 2 051,924     |
| Valeur liquidative unitaire                   |               | 100,71        | 105,41        | 93,26         | 122,09        |
| +/- values nettes unitaire non distribuées    |               |               |               |               | 12,59         |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes |               | 2,61          | -1,59         | -6,61         |               |
| Capitalisation unitaire sur résultat          |               | 2,25          | 2,49          | 1,78          | 1,86          |
| <b>Parts CPR EUROPE P en EUR</b>              |               |               |               |               |               |
| Actif net                                     | 13 246 780,29 | 10 931 250,40 | 10 403 303,98 | 19 030 945,23 | 10 265 051,66 |
| Nombre de titres                              | 57 792,714    | 48 256,074    | 44 046,357    | 91 358,504    | 37 786,857    |
| Valeur liquidative unitaire                   | 229,21        | 226,52        | 236,18        | 208,31        | 271,65        |
| +/- values nettes unitaire non distribuées    |               |               |               |               | 28,01         |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 12,73         | 6,26          | -3,48         | -15,14        |               |
| Capitalisation unitaire sur résultat          | 3,63          | 4,25          | 4,72          | 2,56          | 3,27          |

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs   | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net  |
|---|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>  |        |                     |                      |              |
| <b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b> |        |                     |                      |              |
| <b>AFRIQUE DU SUD</b>   |        |                     |                      |              |
| THUNGELA RESOURCES LTD  | ZAR    | 3 192               | 17 213,63            | 0,02         |
| <b>TOTAL AFRIQUE DU SUD</b>   |        |                     | <b>17 213,63</b>     | <b>0,02</b>  |
| <b>ALLEMAGNE</b>  |        |                     |                      |              |
| ADIDAS NOM.   | EUR    | 940                 | 255 492,00           | 0,22         |
| ALLIANZ SE-REG  | EUR    | 5 296               | 1 031 872,64         | 0,86         |
| BASF SE   | EUR    | 42 188              | 2 778 079,80         | 2,32         |
| BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE  | EUR    | 3 143               | 260 114,68           | 0,22         |
| DAIMLER AG-REGISTERED SHARES  | EUR    | 20 588              | 1 579 511,36         | 1,32         |
| DELIVERY HERO SE  | EUR    | 894                 | 98 742,30            | 0,08         |
| DEUTSCHE POST AG NAMEN  | EUR    | 12 486              | 680 237,28           | 0,57         |
| DEUTSCHE TELEKOM AG   | EUR    | 97 371              | 1 693 865,92         | 1,42         |
| DEUTSCHE WOHNEN SE-TEND   | EUR    | 5 654               | 297 626,56           | 0,25         |
| DRAGERWERK AG.  | EUR    | 1 522               | 102 126,20           | 0,09         |
| E.ON AG NOM.  | EUR    | 130 980             | 1 384 196,64         | 1,16         |
| HAPAG-LLOYD AG  | EUR    | 753                 | 142 241,70           | 0,12         |
| HEIDELBERGER ZEMENT   | EUR    | 7 212               | 467 193,36           | 0,39         |
| HELLOFRESH AG   | EUR    | 13 520              | 1 081 059,20         | 0,90         |
| INFINEON TECHNOLOGIES   | EUR    | 27 603              | 980 596,58           | 0,82         |
| KLOECKNER & CO SE   | EUR    | 12 043              | 130 425,69           | 0,11         |
| MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG   | EUR    | 1 870               | 443 003,00           | 0,37         |
| NORDEX AG   | EUR    | 5 880               | 86 318,40            | 0,07         |
| PORSCHE A HOLDING   | EUR    | 7 773               | 668 011,62           | 0,56         |
| PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N   | EUR    | 15 370              | 243 768,20           | 0,20         |
| SAP SE  | EUR    | 23 366              | 2 731 018,08         | 2,29         |
| SARTORIUS AG  | EUR    | 630                 | 420 210,00           | 0,35         |
| SIEMENS AG-REG  | EUR    | 20 728              | 2 941 717,76         | 2,46         |
| VOLKSWAGEN AG   | EUR    | 2 056               | 551 008,00           | 0,46         |
| VONOVIA SE  | EUR    | 2 120               | 110 028,00           | 0,09         |
| WACKER NEUSON - NOM   | EUR    | 12 759              | 319 995,72           | 0,27         |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>  |        |                     | <b>21 478 460,69</b> | <b>17,97</b> |
| <b>AUTRICHE</b>   |        |                     |                      |              |
| ANDRITZ AG  | EUR    | 9 683               | 457 812,24           | 0,39         |
| EVN AG  | EUR    | 8 959               | 205 609,05           | 0,17         |
| OMV AG  | EUR    | 10 574              | 551 751,32           | 0,46         |
| <b>TOTAL AUTRICHE</b>   |        |                     | <b>1 215 172,61</b>  | <b>1,02</b>  |
| <b>BELGIQUE</b>   |        |                     |                      |              |
| GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA   | EUR    | 7 367               | 700 454,36           | 0,58         |
| SOFINA  | EUR    | 2 372               | 814 070,40           | 0,68         |
| SOLVAY  | EUR    | 2 100               | 226 065,00           | 0,19         |
| UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB   | EUR    | 3 757               | 363 677,60           | 0,30         |
| VGP   | EUR    | 1 660               | 329 676,00           | 0,28         |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs              | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle     | % Actif Net |
|--------------------------------------|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>                |        |                     | <b>2 433 943,36</b> | <b>2,03</b> |
| <b>DANEMARK</b>                      |        |                     |                     |             |
| COLOPLAST B                          | DKK    | 8 018               | 1 085 283,92        | 0,91        |
| DAMPSKIBSSSEL. NORDEN                | DKK    | 20 232              | 445 128,76          | 0,37        |
| GN GREAT NORDIC                      | DKK    | 7 910               | 473 475,62          | 0,40        |
| NOVO NORDISK AS                      | DKK    | 29 768              | 2 487 622,32        | 2,08        |
| PANDORA A/S                          | DKK    | 2 716               | 284 897,02          | 0,24        |
| VESTAS WIND SYSTEMS A/S              | DKK    | 16 033              | 555 207,81          | 0,46        |
| <b>TOTAL DANEMARK</b>                |        |                     | <b>5 331 615,45</b> | <b>4,46</b> |
| <b>ESPAGNE</b>                       |        |                     |                     |             |
| AMADEUS IT GROUP SA                  | EUR    | 2 717               | 154 542,96          | 0,13        |
| BANCO DE SABADELL S.A.               | EUR    | 543 531             | 394 386,09          | 0,33        |
| BANCO SANTANDER S.A.                 | EUR    | 241 054             | 756 065,87          | 0,63        |
| GRIFOLS SA SHARES A                  | EUR    | 13 505              | 284 685,40          | 0,24        |
| IBERDROLA SA                         | EUR    | 71 533              | 621 192,57          | 0,52        |
| REPSOL                               | EUR    | 116 763             | 1 319 188,37        | 1,10        |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>                 |        |                     | <b>3 530 061,26</b> | <b>2,95</b> |
| <b>FINLANDE</b>                      |        |                     |                     |             |
| FORTUM CORPORATION                   | EUR    | 36 057              | 947 938,53          | 0,79        |
| NESTE OYJ                            | EUR    | 3 905               | 191 227,85          | 0,16        |
| NOKIA (AB) OYJ                       | EUR    | 113 542             | 540 346,38          | 0,45        |
| TIETOEVRY CORPORATION                | EUR    | 4 048               | 105 248,00          | 0,09        |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>                |        |                     | <b>1 784 760,76</b> | <b>1,49</b> |
| <b>FRANCE</b>                        |        |                     |                     |             |
| AIR LIQUIDE                          | EUR    | 3 455               | 478 793,90          | 0,40        |
| AXA                                  | EUR    | 113 834             | 2 741 691,89        | 2,29        |
| BNP PARIBAS                          | EUR    | 56 822              | 3 150 211,68        | 2,63        |
| BOLLORE ACT                          | EUR    | 135 232             | 676 836,16          | 0,56        |
| BOUYGUES                             | EUR    | 39 528              | 1 419 055,20        | 1,18        |
| CAPGEMINI SE                         | EUR    | 3 065               | 552 159,75          | 0,47        |
| CARMILA                              | EUR    | 17 918              | 231 858,92          | 0,20        |
| CARREFOUR                            | EUR    | 96 661              | 1 502 595,25        | 1,26        |
| DANONE                               | EUR    | 25 503              | 1 505 952,15        | 1,26        |
| EDF                                  | EUR    | 62 155              | 676 867,95          | 0,57        |
| EIFFAGE                              | EUR    | 4 233               | 371 149,44          | 0,31        |
| ENGIE                                | EUR    | 119 721             | 1 357 875,58        | 1,14        |
| ESSILORLUXOTTICA                     | EUR    | 10 686              | 1 768 533,00        | 1,48        |
| EUTELSAT COMMUNICATIONS              | EUR    | 64 725              | 770 551,13          | 0,64        |
| FAURECIA EX BERTRAND FAURE           | EUR    | 1 967               | 80 450,30           | 0,06        |
| IPSEN                                | EUR    | 7 071               | 583 781,76          | 0,49        |
| KERING                               | EUR    | 2 115               | 1 302 840,00        | 1,09        |
| KLEPIERRE                            | EUR    | 9 738               | 189 306,72          | 0,16        |
| L'OREAL                              | EUR    | 1 246               | 444 635,10          | 0,37        |
| LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY) | EUR    | 4 769               | 2 957 256,90        | 2,47        |
| M6 METROPOLE TELEVISION              | EUR    | 34 409              | 617 985,64          | 0,51        |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs      | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net  |
|------------------------------|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| ORANGE                       | EUR    | 440 668             | 4 121 127,14         | 3,44         |
| PUBLICIS GROUPE SA           | EUR    | 27 153              | 1 581 933,78         | 1,33         |
| SAFRAN SA                    | EUR    | 3 603               | 395 104,98           | 0,33         |
| SAINT-GOBAIN                 | EUR    | 17 275              | 1 006 096,00         | 0,85         |
| SANOFI                       | EUR    | 17 927              | 1 489 375,16         | 1,25         |
| SCHNEIDER ELECTRIC SA        | EUR    | 6 345               | 913 045,50           | 0,77         |
| SOCIETE GENERALE SA          | EUR    | 127 930             | 3 479 056,35         | 2,91         |
| SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE | EUR    | 4 300               | 325 854,00           | 0,27         |
| SR TELEPERFORMANCE           | EUR    | 1 329               | 451 992,90           | 0,38         |
| TOTALENERGIES SE             | EUR    | 85 765              | 3 545 096,28         | 2,97         |
| UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD    | EUR    | 6 297               | 400 615,14           | 0,33         |
| VALNEVA SE                   | EUR    | 20 000              | 271 200,00           | 0,23         |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT         | EUR    | 14 347              | 379 621,62           | 0,31         |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT RTS     | EUR    | 14 347              | 10 301,15            | 0,01         |
| VINCI (EX SGE)               | EUR    | 19 318              | 1 741 517,70         | 1,46         |
| VIVENDI                      | EUR    | 92 966              | 1 013 794,23         | 0,84         |
| WORLDLINE SA                 | EUR    | 2 402               | 158 556,02           | 0,14         |
| <b>TOTAL FRANCE</b>          |        |                     | <b>44 664 676,37</b> | <b>37,36</b> |
| <b>IRLANDE</b>               |        |                     |                      |              |
| CRH PLC                      | EUR    | 3 799               | 154 087,44           | 0,12         |
| EXPERIAN PLC                 | GBP    | 6 521               | 235 865,15           | 0,20         |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>         |        |                     | <b>389 952,59</b>    | <b>0,32</b>  |
| <b>ITALIE</b>                |        |                     |                      |              |
| A2A Az./ EX AEM              | EUR    | 190 150             | 337 611,33           | 0,29         |
| DANIELI & C.ORD.             | EUR    | 15 157              | 378 167,15           | 0,31         |
| ENEL SPA                     | EUR    | 145 613             | 968 472,06           | 0,81         |
| GRUPPO MUTUIONLINE SPA       | EUR    | 5 231               | 223 625,25           | 0,18         |
| INTESA SANPAOLO              | EUR    | 102 704             | 251 984,26           | 0,21         |
| MEDIOBANCA SPA               | EUR    | 27 187              | 283 832,28           | 0,24         |
| TELECOM ITALIA ORD SPA       | EUR    | 868 975             | 294 930,12           | 0,25         |
| TINEXTA S.P.A.               | EUR    | 9 244               | 334 078,16           | 0,28         |
| <b>TOTAL ITALIE</b>          |        |                     | <b>3 072 700,61</b>  | <b>2,57</b>  |
| <b>LUXEMBOURG</b>            |        |                     |                      |              |
| ADLER GROUP SA               | EUR    | 16 056              | 236 023,20           | 0,20         |
| ARCELORMITTAL                | EUR    | 60 744              | 1 607 286,24         | 1,34         |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>      |        |                     | <b>1 843 309,44</b>  | <b>1,54</b>  |
| <b>NORVEGE</b>               |        |                     |                      |              |
| DNO INTERNAT A SHS A         | NOK    | 292 388             | 289 013,76           | 0,24         |
| EQUINOR ASA                  | NOK    | 17 783              | 391 369,26           | 0,33         |
| KONGSBERG GRUPPEN            | NOK    | 5 137               | 123 794,76           | 0,11         |
| VEIDEKKE ASA                 | NOK    | 11 553              | 122 418,92           | 0,10         |
| YARA INTERNATIONAL           | NOK    | 12 951              | 555 970,97           | 0,46         |
| <b>TOTAL NORVEGE</b>         |        |                     | <b>1 482 567,67</b>  | <b>1,24</b>  |
| <b>PAYS-BAS</b>              |        |                     |                      |              |
| ADYEN NV                     | EUR    | 373                 | 900 795,00           | 0,75         |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs                   | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net  |
|---|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| AEGON                                     | EUR    | 163 537             | 730 519,78           | 0,61         |
| AERCAP HOLDINGS                           | USD    | 13 023              | 649 604,93           | 0,55         |
| ASM INTERNATIONAL N.V.                    | EUR    | 843                 | 285 102,60           | 0,24         |
| ASML HOLDING NV                           | EUR    | 6 055               | 3 910 924,50         | 3,27         |
| CNH INDUSTRIAL NV                         | EUR    | 21 450              | 315 315,00           | 0,26         |
| EUROCOMMERCIAL PROPERTIES NV              | EUR    | 1                   | 18,44                |              |
| HEINEKEN HOLDING NEW                      | EUR    | 8 138               | 612 384,50           | 0,52         |
| ING GROEP NV                              | EUR    | 36 793              | 462 414,42           | 0,39         |
| JUST EAT TAKEAWAY                         | EUR    | 3 982               | 251 025,28           | 0,21         |
| KONINKLIJKE AHOLD NV                      | EUR    | 25 145              | 722 541,58           | 0,60         |
| NN GROUP NV                               | EUR    | 28 705              | 1 299 475,35         | 1,09         |
| ROYAL DUTCH SHELL - A                     | GBP    | 107 622             | 2 072 182,07         | 1,73         |
| SIGNIFY NV                                | EUR    | 4 859               | 209 665,85           | 0,18         |
| STELLANTIS NV                             | EUR    | 94 158              | 1 555 678,48         | 1,30         |
| STMICROELECTRONICS NV                     | EUR    | 23 505              | 887 666,33           | 0,74         |
| WOLTERS KLUWER                            | EUR    | 4 733               | 433 448,14           | 0,36         |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                     |        |                     | <b>15 298 762,25</b> | <b>12,80</b> |
| <b>POLOGNE</b>                            |        |                     |                      |              |
| ASSECO POLAND                             | PLN    | 21 000              | 399 695,82           | 0,33         |
| <b>TOTAL POLOGNE</b>                      |        |                     | <b>399 695,82</b>    | <b>0,33</b>  |
| <b>PORTUGAL</b>                           |        |                     |                      |              |
| BCP BCO                                   | EUR    | 3 388 107           | 530 916,37           | 0,44         |
| ELEC DE PORTUGAL                          | EUR    | 258 463             | 1 172 129,71         | 0,98         |
| REN-REDES ENERGETICAS NACIONAIS SGPS S.A. | EUR    | 111 063             | 283 210,65           | 0,24         |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>                     |        |                     | <b>1 986 256,73</b>  | <b>1,66</b>  |
| <b>ROYAUME-UNI</b>                        |        |                     |                      |              |
| ASHTREAD GROUP PLC                        | GBP    | 12 801              | 840 840,51           | 0,70         |
| AUTO TRADER GROUP PLC                     | GBP    | 55 928              | 383 112,16           | 0,32         |
| DIPLOMA                                   | GBP    | 15 928              | 526 640,40           | 0,44         |
| EVRAZ                                     | GBP    | 23 543              | 162 805,64           | 0,13         |
| GENUIT GROUP PLC                          | GBP    | 16 140              | 130 689,78           | 0,11         |
| REDROW                                    | GBP    | 20 232              | 157 139,00           | 0,14         |
| RIGHTMOVE PLC                             | GBP    | 39 194              | 311 618,64           | 0,26         |
| SAINSBURY J. PLC                          | GBP    | 57 279              | 190 185,88           | 0,16         |
| TAYLOR WIMPEY                             | GBP    | 99 500              | 180 351,35           | 0,15         |
| <b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>                  |        |                     | <b>2 883 383,36</b>  | <b>2,41</b>  |
| <b>SUEDE</b>                              |        |                     |                      |              |
| ASSA ABLOY AB                             | SEK    | 14 343              | 361 717,21           | 0,30         |
| ATLAS COPCO AB                            | SEK    | 7 329               | 384 696,33           | 0,32         |
| AXFOOD AB                                 | SEK    | 7 657               | 158 363,66           | 0,13         |
| ERICSSON(LM) B                            | SEK    | 28 236              | 275 978,52           | 0,23         |
| ESSITY                                    | SEK    | 13 039              | 349 793,42           | 0,30         |
| EVOLUTION AB                              | SEK    | 1 931               | 254 174,42           | 0,21         |
| INVESTOR AB-B SHS                         | SEK    | 30 920              | 576 794,78           | 0,49         |
| SANDVIK AB                                | SEK    | 29 104              | 577 536,07           | 0,49         |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle       | % Actif Net  |
|--|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN  | SEK    | 34 625              | 423 116,09            | 0,35         |
| SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM AB  | SEK    | 7 203               | 168 155,13            | 0,14         |
| VOLVO AB-B-  | SEK    | 66 091              | 1 284 515,22          | 1,07         |
| <b>TOTAL SUEDE</b>   |        |                     | <b>4 814 840,85</b>   | <b>4,03</b>  |
| <b>SUISSE</b>  |        |                     |                       |              |
| ABB LTD  | CHF    | 14 118              | 409 919,54            | 0,34         |
| BUCHER INDUSTRIES NOM  | CHF    | 1 051               | 433 582,46            | 0,37         |
| LONZA GROUP NOM.   | CHF    | 387                 | 251 150,86            | 0,21         |
| PARTNERS GROUP HOLDING N   | CHF    | 854                 | 1 158 441,40          | 0,97         |
| RIETER HOLDING N.PROV.DIVISION   | CHF    | 1 564               | 296 568,31            | 0,25         |
| SGS STE GLE SURVEILLANCE NOM   | CHF    | 71                  | 179 026,92            | 0,14         |
| VALORA HOLDING AG  | CHF    | 102                 | 17 265,75             | 0,01         |
| <b>TOTAL SUISSE</b>  |        |                     | <b>2 745 955,24</b>   | <b>2,29</b>  |
| <b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>                  |        |                     | <b>115 373 328,69</b> | <b>96,49</b> |
| <b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>   |        |                     | <b>115 373 328,69</b> | <b>96,49</b> |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   |        |                     |                       |              |
| <b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>       |        |                     |                       |              |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                       |              |
| CPR CASH P   | EUR    | 32                  | 706 796,16            | 0,59         |
| CPR CONSOMMATEUR ACTIONNAIRE I   | EUR    | 24                  | 2 007 290,64          | 1,68         |
| CPR MONETAIRE ISR P  | EUR    | 5                   | 1 975,71              |              |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>2 716 062,51</b>   | <b>2,27</b>  |
| <b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b> |        |                     | <b>2 716 062,51</b>   | <b>2,27</b>  |
| <b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>   |        |                     | <b>2 716 062,51</b>   | <b>2,27</b>  |
| <b>Créance représentative de titres prêtés</b>   |        |                     |                       |              |
| <b>ESPAGNE</b>   |        |                     |                       |              |
| REPSOL   | EUR    | 6 400               | 72 307,20             | 0,06         |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>   |        |                     | <b>72 307,20</b>      | <b>0,06</b>  |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                       |              |
| AIR LIQUIDE  | EUR    | 1 000               | 138 580,00            | 0,12         |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>138 580,00</b>     | <b>0,12</b>  |
| <b>SUISSE</b>  |        |                     |                       |              |
| ABB LTD  | CHF    | 1 300               | 37 745,81             | 0,03         |
| <b>TOTAL SUISSE</b>  |        |                     | <b>37 745,81</b>      | <b>0,03</b>  |
| <b>TOTAL Créance représentative de titres prêtés</b>   |        |                     | <b>248 633,01</b>     | <b>0,21</b>  |
| <b>Indemnités sur titres prêtés</b>  |        |                     | 1 434,21              |              |
| <b>Indemnités sur titres empruntés</b>   |        |                     | 2,82                  |              |

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs                            | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle       | % Actif Net   |
|--|--------|---------------------|-----------------------|---------------|
| <b>Instruments financier à terme</b>               |        |                     |                       |               |
| <b>Autres instruments financiers à terme</b>       |        |                     |                       |               |
| <b>Autres swaps</b>                                |        |                     |                       |               |
| BOFA 340063 PEA                                    | EUR    | 32 001 479          | -393 970,21           | -0,33         |
| <b>TOTAL Autres swaps</b>                          |        |                     | <b>-393 970,21</b>    | <b>-0,33</b>  |
| <b>CFD</b>   |        |                     |                       |               |
| CFD CGMD ASTRAZ 1230                               | GBP    | 10                  | 46,42                 |               |
| CFD CGMD ROCHE 1230                                | CHF    | 10                  | 4,16                  |               |
| CFD CGME 3I GRO 1230                               | GBP    | 91 144              | 10 073,50             | 0,01          |
| CFD CGME ANGLO 1230                                | GBP    | 23 800              | 42 087,14             | 0,04          |
| CFD CGME ASTRAZ 1230                               | GBP    | 17 437              | 80 941,92             | 0,06          |
| CFD CGME AVIVA 1230                                | GBP    | 244 291             | 19 041,94             | 0,02          |
| CFD CGME BAE SY 1230                               | GBP    | 136 963             | 11 472,68             | 0,01          |
| CFD CGME CENTRI 1230                               | GBP    | 889 720             | 33 744,25             | 0,03          |
| CFD CGME CIE FI 1230                               | CHF    | 4 546               | 4 541,37              |               |
| CFD CGME COMPAS 1230                               | GBP    | 22 995              | 10 165,90             |               |
| CFD CGME DIAGEO 1230                               | GBP    | 56 671              | 111 423,41            | 0,09          |
| CFD CGME GIVAUD 1230                               | CHF    | 233                 | -43 535,29            | -0,04         |
| CFD CGME GLAXOS 1230                               | GBP    | 130 975             | -609,50               |               |
| CFD CGME HSBC H 1230                               | GBP    | 34 091              | 11 244,02             | 0,01          |
| CFD CGME LLOYDS 1230                               | GBP    | 1 364 166           | 54 277,80             | 0,05          |
| CFD CGME LOGITE 1230                               | CHF    | 6 028               | -29 328,72            | -0,02         |
| CFD CGME NESTLE 1230                               | CHF    | 39 105              | -39 065,21            | -0,03         |
| CFD CGME NOVART 1230                               | CHF    | 16 483              | -5 793,67             |               |
| CFD CGME RECKIT 1230                               | GBP    | 10 280              | -11 361,76            | -0,01         |
| CFD CGME RELX P 1230                               | GBP    | 65 262              | -36 444,37            | -0,03         |
| CFD CGME RIO TI 1230                               | GBP    | 22 345              | 51 862,33             | 0,04          |
| CFD CGME ROCHE 1230                                | CHF    | 10 003              | 4 163,68              | 0,01          |
| CFD CGME SIKA A 1230                               | CHF    | 5 282               | -108 463,97           | -0,09         |
| CFD CGME STANDA 1230                               | GBP    | 160 411             | 46 655,52             | 0,04          |
| CFD CGME SWISS 1230                                | CHF    | 2 395               | 34 559,25             | 0,03          |
| CFD CGME UNILEV 1230                               | GBP    | 30 494              | 6 031,04              |               |
| CGME BP PLC 1230                                   | GBP    | 294 690             | 125 480,24            | 0,10          |
| <b>TOTAL CFD</b>                                   |        |                     | <b>383 214,08</b>     | <b>0,32</b>   |
| <b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b> |        |                     | <b>-10 756,13</b>     | <b>-0,01</b>  |
| <b>TOTAL Instruments financier à terme</b>         |        |                     | <b>-10 756,13</b>     | <b>-0,01</b>  |
| <b>Créances</b>                                    |        |                     | <b>33 722 528,71</b>  | <b>28,21</b>  |
| <b>Dettes</b>                                      |        |                     | <b>-33 810 521,17</b> | <b>-28,28</b> |
| <b>Comptes financiers</b>                          |        |                     | <b>1 326 310,08</b>   | <b>1,11</b>   |
| <b>Actif net</b>                                   |        |                     | <b>119 567 022,73</b> | <b>100,00</b> |

|                        |     |            |            |
|------------------------|-----|------------|------------|
| Parts CPR EUROPE ESG P | EUR | 37 786,857 | 271,65     |
| Parts CPR EUROPE ESG G | EUR | 7 149,660  | 1 802,85   |
| Parts CPR EUROPE ESG O | EUR | 3 780,000  | 22 441,04  |
| Parts CPR EUROPE ESG I | EUR | 57,050     | 198 676,01 |
| Parts CPR EUROPE ESG R | EUR | 2 051,924  | 122,09     |

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR EUROPE ESG O

|  | NET GLOBAL    | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|---------------|--------|--------------|--------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire  |               |        |              |        |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire              | 2 012 320,80  | EUR    | 532,36       | EUR    |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire |               |        |              |        |
| Revenus non déclarables et non imposables  |               |        |              |        |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values  | 8 738 188,20  | EUR    | 2 311,69     | EUR    |
| TOTAL  | 10 750 509,00 | EUR    | 2 844,05     | EUR    |